



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

ÉVALUATION DE L'ACTION DU GROUPE RÉSEAU COMMUNICATION DU QUATRIÈME PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ AU TRAVAIL EN AUVERGNE-RHÔNE- ALPES

Mars 2026

Service Etude, Statistique, Evaluation – DREETS ARA

Remerciements

La réalisation de cette évaluation s'accompagne d'une pensée particulière pour Didier Graff.

Le service étude, statistique, évaluation (SESE) de la DREETS ARA remercie les membres du groupe réseau communication et les personnes membres des structures partenaires, qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps aux entretiens, indispensables pour mener à bien ce travail d'évaluation, ainsi qu'à Didier Graff qui les a menés et Hanane Soulane pour l'appui au travail de retranscription : BALDI Annick (PRESANSE AURA), BLANC Nathalie (DREETS ARA), BOURGEON Estelle (ARACT), BOUTON Sandrine (CAPEB AURA), BROUSSE Philippe (CHEOPS), CARDON Matthias (CARSAT RA), COUYRAS André (CPME), DECROZE Pierre Jean (CFDT), DEMOLLIENS Marie (DREETS ARA), DEVIDAL Catherine (OPPBPTP), DOMERGUE Claire (MEDEF), FARDET Madeline (CRMA), FRANCOIS Valérie (AGEFIPH), JAY Alexandra (U2P), KARMINOFF Violaine (AGEFIPH), LUBRANO Joseph (CGT), MARTINEZ Elsa (CARSAT RA), TRAN Abigail (DREETS ARA).

EN BREF

Les missions confiées au groupe Réseau Communication¹ sont indiquées dans la charte du PRST 4, signée de l'ensemble des partenaires :

« Les professionnels du réseau seront sollicités pour apporter leur expertise et conseils aux groupes de travail lors de la phase de co-construction du PRST et de ses fiches-actions et tout au long de son déploiement. Dans le cadre d'une mobilisation de ses membres en fonction des moyens de chaque organisation participante, le réseau de communication, aura vocation à :

- Appuyer la définition, aux côtés de la DREETS, d'une stratégie globale de communication pour le PRST4 et de règles harmonisées en matière de communication ;*
- Accompagner la mise en œuvre de cette stratégie de communication globale ;*
- Conseiller les groupes de travail et les accompagner dans la conception des différents livrables » et productions qu'ils ont vocation à élaborer et les aider à concevoir leur diffusion auprès des bénéficiaires ;*
- Soutenir la diffusion de toutes les productions des groupes de travail en mobilisant les leviers disponibles au sein de leur organisation et au sein de leurs réseaux de partenaires. »*

Ainsi, le groupe RC a à la fois une mission d'appui à la communication auprès des autres groupes de travail et une mission d'appui à la communication externe auprès des relais de diffusion que sont les structures impliquées dans le PRST et leurs réseaux.

Précisons que le groupe RC est né du constat mis en exergue à l'occasion de l'évaluation du PRST 3 d'un manque d'outillage des groupes de travail en matière de communication et donc de visibilisation du travail accompli.

Quatre ans plus tard, les personnes interviewées dans le cadre de cette évaluation qui sont relais de diffusion, membres du Conseil Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)², pilotes d'autres groupes de travail, semblent avoir, de prime abord, une

¹ Pour alléger le propos par la suite, nous nommerons ce groupe, le groupe RC.

² Le CROCT réunit l'ensemble des acteurs régionaux de la prévention : administrations régionales de l'État, partenaires sociaux, organismes régionaux de sécurité sociale, d'expertise et de prévention et personnes qualifiées telles que des experts scientifiques, ou des représentants d'associations de victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

connaissance parcellaire de l'origine, de la composition, des missions, des modalités de saisine du groupe RC. Ce constat est néanmoins à nuancer car le niveau de connaissance d'une grande partie des actions menées par le groupe RC est bien souvent meilleur, ce qui est confirmé par l'enquête quantitative.

Dans le cadre de son appui aux autres groupes de travail, la mise à disposition de règles communes de communication a été saluée et elles ont été mobilisées par les groupes. D'autres outils conçus par le groupe RC restent moins bien connus (les memento, les Essentiels, l'outil-trames de communication-calendrier du PRST). D'autres livrables ont pu jouer un rôle de communication interne entre les groupes : le bulletin du PRST, parfaitement identifié, et, dans une bien moindre mesure, la bibliothèque, dont le caractère peu ergonomique a été souligné. Le répertoire des groupes de travail, quant à lui, semble avoir été utilisé par une majorité de pilotes, au vu de l'enquête quantitative. Le calendrier de diffusion des livrables apparaît comme bien identifié par les pilotes et il a plutôt été utile pour les structures impliquées dans le PRST. Les personnes interviewées, notamment les pilotes de groupes de travail, ont reconnu l'utilité des temps dédiés à la présentation de l'offre de service du groupe RC, lors des séminaires d'étape du PRST ou de journées dédiées aux pilotes. En revanche, le recours au groupe RC pour un appui à la définition d'une stratégie de communication n'est intervenu qu'une fois sur la durée du PRST. Cette offre de service apparaît comme peu connue parmi les personnes interrogées, pilotes inclus, et parfois confondue avec d'autres actions comme l'aide technique, voire d'autres productions comme les règles communes de communication. L'aide technique à la réalisation des supports de communication a ainsi été apportée par le groupe RC à trois reprises, mais cette modalité de saisine semble également peu connue des personnes interviewées ou confondue, elle aussi, avec d'autres actions.

Dans le cadre de sa deuxième mission, d'un appui à la communication auprès des relais de diffusion le groupe RC a produit plusieurs livrables spécifiques mais certains outils, qui étaient prioritairement ciblés pour les groupes de travail, ont pu être utiles aux relais de diffusion. Ainsi, les personnes interrogées ont, en général, le sentiment que les règles communes de communication ont fortement contribué à donner au PRST une identité, très utile pour la communication externe ; cette identité a constitué un véritable atout car le PRST semble être perçu comme un gage de sérieux et de confiance sur la question de la santé au travail. Par ailleurs, du point de vue des relais, ces règles communes de communication ont également facilité leur travail pratique de diffusion, notamment le logo unique et plus largement la charte graphique. Les personnes interrogées ont le sentiment

que les conseils relatifs aux posts sur les réseaux sociaux fournis par le groupe RC, plus particulièrement la création de hashtags, ont pu accélérer la diffusion des informations sur le PRST, au-delà des partenaires, entre leurs cercles, par effet boule de neige. Même si le cadencement de la diffusion des livrables n'a pas été suivi par tous les partenaires, par méconnaissance ou en raison d'un risque de télescopage avec leur propre agenda, plusieurs personnes ont jugé que cette proposition de calendrier commun avait produit des effets positifs en terme de communication externe de leur propre structure : visibiliser les livrables auprès des cibles des relais de manière plus efficace qu'antérieurement, faire converger à l'instant t la communication entre partenaires auprès des entreprises, rendre plus cohérente la diffusion en lien avec une éventuelle actualité sur la santé au travail. L'idée d'une bibliothèque des livrables est plutôt saluée mais l'ergonomie du produit rebute, la rendant difficilement valorisable non seulement en interne comme déjà souligné, mais aussi en externe auprès des partenaires, voire des entreprises. Peu de personnes interrogées se prononcent à proprement parler sur les outils créés par le groupe RC dans le cadre des salons Préventica. En revanche, des avis convergent pour identifier les conférences PRST comme de potentiels vecteurs de communication sur les travaux menés dans le cadre du PRST, tout en soulignant le fait que, si les acteurs de la santé au travail sont présents, c'est moins le cas de la cible finale, les entreprises. Par ailleurs, si le bulletin du PRST a d'abord été conçu comme un outil de communication interne, il a néanmoins pu être utilisé comme moyen de communication externe, mais sans qu'il ait été possible au Groupe RC d'en mesurer l'impact, faute de retours par les relais de diffusion.

Enfin, quelques pistes pour alimenter la réflexion sur la question de la communication dans le cadre du PRST 5 sont proposées, s'appuyant aussi sur des propositions issues des entretiens. Elles interrogent l'intérêt de maintenir un groupe dédié à la communication et, dans l'hypothèse de son maintien, elles abordent sa gouvernance, sa meilleure capacité de réponses, la possibilité de mieux structurer et mieux visibiliser son offre de service, de mieux adapter sa réponse aux autres groupes, une éventuelle mission d'échanges et de partage d'expériences avec les autres régions. Ces pistes méritent une discussion, notamment avec des spécialistes de la communication, membres ou non de l'actuel groupe RC. Les décisions liées aux moyens dédiés à la communication sont déterminantes pour décider des orientations à venir sur ce sujet dans le cadre du prochain PRST.

Table des matières

EN BREF	4
INTRODUCTION	9
METHODOLOGIE	11
PARTIE 1 - PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL « RESEAU COMMUNICATION » ET ÉVALUATION DE SON DEGRÉ DE CONNAISSANCE PAR LES PARTIES PRENANTES DU PRST 13	
L'origine, la composition et les missions du Réseau communication	13
La composition du groupe RC	16
Les actions du groupe RC	16
Les destinataires des actions du groupe RC : les groupes de travail et les partenaires/relais de diffusion	19
Degré de connaissance du groupe RC par les parties prenantes du PRST	20
PARTIE 2 - EN QUOI LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LE GROUPE RC ONT-ELLES PERMIS DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GROUPES DU PRST 4, EN PARTICULIER DES PILOTES ?	24
Faible recours à un appui à la définition d'une stratégie de communication	25
3 saisines du groupe RC abouties pour un appui technique à la réalisation de supports de communication	27
Les règles communes de communication	28
Le bulletin PRST, la bibliothèque et le répertoire des groupes comme outils d'interconnaissance des groupes ?	30
Le calendrier de diffusion des livrables.....	32
Faire connaître l'offre de service du groupe RC via les journées pour les pilotes et le séminaire PRST de mi-parcours : des avis partagés	33
PARTIE 3 - EN QUOI LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LE GROUPE RC ONT FACILITÉ LE TRAVAIL DES RELAIS DE DIFFUSION ?.....	37
Les règles communes de communication utiles pour identifier le PRST et le visibiliser à l'extérieur	37
Trames de rédaction (posts, articles de newsletters, ...) et conseils pour le recours aux réseaux sociaux : des avis variables	38
Le calendrier comme aide au cadencement commun de la publicité des productions du PRST	40
La bibliothèque, appréciée sur le principe mais peu ergonomique, connue de façon parcellaire et sa cible reste à clarifier	42
PREVENTICA	43
Le bulletin PRST, un outil de communication externe, avec un impact difficilement mesurable.....	44
PARTIE 4 - DES PISTES DE RÉFLEXION POUR LE PRST 5	46
Annexes	69

INTRODUCTION

Au terme du Plan Régional Santé au Travail 4 (PRST 4) et en vue d'alimenter les modalités de mise en place du PRST 5 en Auvergne-Rhône-Alpes, la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes (le pôle Travail) a saisi le service étude, statistique, évaluation de la DREETS pour évaluer l'action de l'un de ses groupes de travail, le groupe « Réseau Communication » (RC).

L'évaluation vise à répondre à la petite dizaine de questions évaluatives élaborées par le groupe RC dans le cadre d'une séance dédiée à la démarche d'évaluation, animée par le service étude, statistique, évaluation de la DREETS³ (cf. Annexe 1), regroupées par nos soins en trois grands questionnements⁴ :

- Quel est le degré de connaissance de l'existence, de la composition, des missions, des modalités de saisine du groupe RC par les parties prenantes du PRST⁵ ? Ce questionnaire sera abordé en **partie 1**, après avoir décrit le groupe RC et ses productions ;
- En quoi les actions⁶ développées par le groupe RC ont permis ou non de répondre aux besoins des autres groupes de travail du PRST 4, en particulier des pilotes ? (**Partie 2**)
- En quoi les actions développées par le groupe RC ont facilité le travail des relais de diffusion que sont les partenaires ? (**Partie 3**)

Les éléments de réponses apportés ci-après se fondent sur les discours issus d'entretiens menés auprès de 18 personnes impliquées dans le PRST 4, en tant que membres du groupe RC, pilotes de groupe(s) de travail, membres du CROCT, relais potentiels des travaux du plan, parfois cumulant plusieurs de ces fonctions (cf. Méthodologie). Ce matériau qualitatif est parfois complété de données quantitatives, issues de l'enquête menée par Pluricité dans le cadre de la démarche d'évaluation globale du PRST 4.

³ Le diagramme d'impact a été mobilisé en amont pour élaborer ces questionnements ; il s'agissait de reconstituer la logique des actions mises en place par le groupe RC.

⁴ L'un des questionnements formulés par le groupe RC n'a pas été retenu, parce que le groupe RC n'avait pas de mission de communication directe vers les entreprises : « en quoi les actions du RC ont permis ou non de faire connaître le PRST aux entreprises ? »

⁵ Nous considérons que les parties prenantes du PRST sont les membres du CROCT, les pilotes de groupe de travail, les relais de diffusion, qui sont issus des mêmes structures, mais avec ces fonctions différentes, structures et fonctions incarnées par les personnes interrogées.

⁶ Nous utiliserons indifféremment les termes livrables, actions, productions pour désigner les travaux réalisés par les groupes de travail, y compris le groupe RC. Le terme de livrable est privilégié dans la charte signés par les partenaires du PRST, évoquée plus loin.

Enfin, en s'appuyant notamment sur le jugement porté par les interlocuteurs et interlocutrices sur la valeur ajoutée de ce groupe de travail et ses manques / difficultés, nous proposerons un certain nombre de pistes de réflexion – non exhaustives - pour alimenter la réflexion sur le PRST 5 concernant le volet communication, ouvertes à la discussion et nécessitant l'avis de spécialistes de la communication (**Partie 4**).

METHODOLOGIE

Une séance de travail du groupe RC animée par le service étude, statistique, évaluation de la DREETS ARA s’est tenue début 2025 pour produire les questions évaluatives constituant, sous une forme résumée, l’armature de l’évaluation (cf. Annexe 1). Elle a débuté par l’élaboration d’un diagramme d’impact, visant à reconstituer la logique de construction des actions mises en place par le groupe RC, en vue d’atteindre les objectifs et finalités qui lui ont été confiés dans la charte.

En lien étroit avec le Pôle Travail de la DREETS ARA, une liste de 18 interlocuteurs et interlocutrices à interviewer a été constituée selon des critères liés à leur fonction au sein du PRST ou l’une de leurs fonctions quand elles en cumulaient plusieurs (13 personnes sur 18) : membres du groupe RC, pilotes de groupe(s) de travail, membres du CROCT en veillant à l’équilibre des représentations syndicale et patronale, relais de diffusion des travaux des groupes auprès des entreprises.

PERSONNES INTERVIEWEES		ORGANISME	PILOTE	RELAIS	RC	CROCT
BALDI	ANNICK	PRESANSE AURA		X	X	
BLANC	NATHALIE	DREETS	X	X	X	X
BOURGEON	ESTELLE	ARACT		X	X	
BOUTON	SANDRINE	CAPEB AURA		X	X	
BROUSSE	PHILIPPE	CHEOPS	X			
CARDON	MATTHIAS	CARSAT RA		X	X	
COUYRAS	ANDRE	CPME		X		X (vice prsdt)
DECROZE	PIERRE JEAN	CFDT		X	X	X
DEMOLLIENS	MARIE	DREETS	X			
DEVIDAL	CATHERINE	OPPBPTP		X		X
DOMERGUE	CLAIRE	MEDEF		X		X
FARDET	MADÉLINE	CRMA		X		
FRANCOIS	VALERIE	AGEFIPH	X	X	X	X
JAY	ALEXANDRA	U2P		X		X
KARMINOFF	VIOLAINE	AGEFIPH	X	X		
LUBRANO	JOSEPH	CGT		X		X
MARTINEZ	ELSA	CARSAT RA	X			
TRAN	ABIGAIL	DREETS	X			

4 guides d’entretien ont été élaborés, avec un important socle commun et quelques questions ciblées selon les fonctions occupées par les personnes interrogées dans le PRST, sans toujours pouvoir isoler à quel titre la personne répondait lorsqu’elle en cumulait plusieurs.

Les entretiens se sont déroulés entre les mois de mai et juillet 2025, par visio. Ils ont été enregistrés, avec l'accord des personnes, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données, et ont fait l'objet d'une retranscription intégrale. Ils ont duré en moyenne une heure.

Outre les entretiens, des éléments chiffrés issus de l'enquête menée par Pluricité dans le cadre de l'évaluation globale ont été mobilisés. Une quinzaine de questions élaborées par le SESE, portant sur la problématique de la communication, ont été introduites dans le questionnaire. Elles étaient adressées exclusivement aux pilotes des groupes, cibles des actions du groupe RC dans la description de ses missions dans la charte PRST4. 36 pilotes ont répondu à l'enquête. Leur réponse complète le cas échéant l'analyse qualitative.

Enfin, la dizaine de comptes rendus des réunions du groupe réseau communication ont été utilisés, notamment pour mesurer le degré de participation des membres ou collecter quelques informations sur les actions du groupe.

PARTIE 1 - PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL « RESEAU COMMUNICATION » ET ÉVALUATION DE SON DEGRÉ DE CONNAISSANCE PAR LES PARTIES PRENANTES DU PRST

Nous aborderons successivement dans cette partie, l'origine, la composition et les missions, les actions du groupe RC ainsi qu'une première évaluation du degré de connaissance de ce groupe par les parties prenantes du PRST, au prisme des entretiens menés et de l'enquête quantitative de Pluricité.

L'origine, la composition et les missions du Réseau communication

L'évaluation du PRST 3 avait abouti au constat d'un manque de communication et donc de visibilité des travaux menés par les groupes auprès de l'ensemble des parties prenantes du plan et auprès des entreprises, entendues comme les cibles finales. La mise en place d'un groupe de travail dénommé « Réseau communication » dans le cadre du PRST 4 en constitue une réponse.

Outre des références récurrentes à la communication (points 3, 4, 5), la charte du PRST 4 (cf. Annexe 2), signée par l'ensemble des organisations membres du CROCT⁷, consacre un article entier à cette question. Le groupe Réseau Communication y apparaît explicitement comme un moyen mobilisable :

« La politique de communication du PRST 4 poursuit les 2 grands objectifs suivants :

- Mieux faire connaître le PRST, notamment au sein des organisations partenaires, pour mieux mobiliser au niveau des groupes de travail et valoriser le travail accompli au titre du Plan ;*
- Améliorer la qualité (fond et forme) et les modalités de diffusion de toutes les « productions » (documents pédagogiques, techniques papier, vidéo ou numérique, contenu de formation ou de professionnalisation...) élaborées par les groupes de travail en direction des cibles finales afin d'accroître l'impact des actions.*

⁷ CGT, CFTD, FO, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CPME, U2P, CRMCCA, ARCMSA, CARSAT (2), OPPBTP, ARACT, AGEFIPH, FNATH, PRESANSE AURA, UDES, ARS, DREAL, DREETS.

Un « réseau communication » (nous soulignons) *mutualisé constitué de professionnels disposant de compétences en matière de communication et de représentants des institutions partenaires est mis en place pour toute la durée du PRST 4. Le réseau rassemblera des compétences en matière de :*

- *Stratégie de communication : capacité à guider les groupes de travail dans les choix des « formats » des livrables (plaquette, site web, vidéo, événementiel ...) et des modalités de communication autour de l'existence de ces livrables (mobilisation de relais d'information, promotion sur les réseaux sociaux...);*
- *Rédactionnel (lisibilité et accessibilité des contenus, rédactionnel « communicant » ...);*
- *Mise en forme des contenus (print/ digitaux/ web...);*
- *Création graphique (développement d'une identité visuelle, création de « marques » ...);*
- *Organisation d'événements... (...)*

Missions du réseau communication

Les professionnels du réseau seront sollicités pour apporter leur expertise et conseils aux groupes de travail lors de la phase de co-construction du PRST et de ses fiches-actions et tout au long de son déploiement. Dans le cadre d'une mobilisation de ses membres en fonction des moyens de chaque organisation participante, le réseau de communication, aura vocation à :

- *Appuyer la définition, aux côtés de la DREETS, d'une stratégie globale de communication pour le PRST4 et de règles harmonisées en matière de communication ;*
- *Accompagner la mise en œuvre de cette stratégie de communication globale ;*
- *Conseiller les groupes de travail et les accompagner dans la conception des différents livrables » et productions qu'ils ont vocation à élaborer et les aider à concevoir leur diffusion auprès des bénéficiaires ;*
- *Soutenir la diffusion de toutes les productions des groupes de travail en mobilisant les leviers disponibles au sein de leur organisation et au sein de leurs réseaux de partenaires. »*

Enfin, au-delà de l'engagement des partenaires au PRST 4 qu'elle suppose (cf. Encadré suivant sur la notion de partenaires), la charte fournit au groupe RC sa feuille de route pour le PRST 4.

Les notions de cibles et de partenaires du PRST :

Les notions de « cibles finales » et de « partenaires » du PRST sont omniprésentes dans les documents du PRST et les livrables du groupe RC, également dans les discours des personnes interrogées. Toutefois, des différences de définition sont vite apparues au fil des entretiens. Les cibles finales peuvent être, selon l'interlocuteur ou l'interlocutrice :

« Les entreprises, notamment des TPE-PME ; ensuite, il y a des cibles intermédiaires qui sont les relais de diffusion » ; « Entreprises (...), salariés, organismes d'employeurs, chambres consulaires, branches professionnelles mais les cibles finales, [ce sont les] employeur et salariés, pourquoi pas [les] lycées, [les] centres d'apprentissage ? » ; « Les services de santé au travail, des partenaires, des organisations patronales, syndicales, les salariés aussi, (...) les organisations patronales (...) une cible c'est tous les partenaires ou les acteurs de santé au travail ou les entreprises du monde économique ou les salariés qui sont susceptibles d'être touchés et intéressés par les actions du PRST 4 » ; « Cible ? Voilà un joli piège (...) les travailleurs. » ; « Les médecins du travail, des services de santé autonomes ou interentreprises et plus largement, les équipes pluridisciplinaires, donc les infirmiers » ; « Est-ce que ce sont les salariés ? Est-ce que ce sont les chefs d'entreprise ? » ; « Les employeurs »

Concernant les partenaires du PRST, voici les définitions apportées par les personnes interrogées :

« C'est tous ceux qui interviennent de près ou de loin [dans les] différents groupes de travaux, ceux qui sont aussi potentiellement des partenaires financiers. » ; « C'est une cible secondaire parce qu'ils permettent de toucher la cible principale. (...) Ce sont tous les acteurs (...) qui peuvent participer à la diffusion du message de sensibilisation, de communication qu'on porte. » ; « C'est tous les institutionnels qui sont engagés dans le PRST » ; « Partenaires sociaux, partenaires institutionnels CARSAT, AGEFIPH, Cap emploi, (...), SST, DREETS » ; « Les organisations patronales, syndicales, l'AGEFIPH, l'ANACT, et enfin les services de santé ; (...), toutes les branches professionnelles » ; « Les gens de la préfecture, puis les gens de la Carsat, et puis les gens d'un service de santé au travail » ; « Les partenaires du maintien dans l'emploi et en l'emploi sur le territoire. » ; « C'est l'Assurance Maladie, les services de prévention de santé au travail, les Cap Emploi, l'AGEFIPH. Et puis après, c'est le premier cercle, (...) il y a les partenaires sociaux, (...). C'est enfin l'ensemble des branches. »

On le voit, les perceptions sont variables. Aussi, pour clarifier notre propos, nous considérerons par la suite que la **cible finale du PRST est l'entreprise** comprise comme l'employeur et les salarié-es ; les partenaires du PRST sont, quant à eux, l'ensemble des parties prenantes au PRST, dont les signataires de la charte du PRST (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CPME, U2P, CRMCCA, ARCMSA, CARSAT RA et Auvergne, OPPBTP, ARACT, AGEFIPH, FNATH, PRESANSE AURA, UDES, ARS, DREAL, DREETS ARA). Les structures partenaires, également membres du CROCT et des groupes de travail, sont ainsi **toutes des relais potentiels de diffusion des actions/livrables du PRST.**

La composition du groupe RC

Dès août 2023, dans son document intitulé « *Missions, composition et fonctionnement* » (cf. Annexe 3), le groupe RC a listé ses 9 membres - dont certains en tant que professionnels de la communication – et en regard, leur apport respectif au groupe : 2 représentants des organisations syndicales (CFTC, CFDT), 1 des organisations patronales (MEDEF), 5 chargées de communication dans leur structure (DREETS, ARACT, CARSAT RA, CAPEB AURA, AGEFIPH), la coordinatrice régionale (PRESANSE AURA), l'animatrice (DREETS).

Les deux tiers des membres du groupe ont été assidus, avec une participation à la majorité, voire à l'ensemble des réunions du groupe, organisées entre janvier 2023 et mars 2025 (9 réunions)⁸.

Les actions du groupe RC

Sur les 3 années effectives de mise en œuvre du PRST, le groupe RC a produit une petite dizaine d'actions, que nous avons listées ci-dessous, sans ordre particulier.

Action n°1 - Le Bulletin semestriel du PRST : le groupe a pris en charge cette action à partir d'octobre 2023⁹ ; il a ainsi repris le canevas de contenu réalisé par le comité de rédaction antérieur ; il s'est aussi appuyé sur le retroplanning du précédent comité pour solliciter les groupes sur les actions PRST à mettre en avant dans les bulletins ; il a ainsi appelé à contribution (avec des modèles de formats d'articles), à témoignage, à édito par le ou la DREETS, à diffusion par le service communication de la DREETS et par les relais de diffusion. A ce jour, 9 Bulletins ont été produits ;

Action n°2 - Le Calendrier de diffusion des livrables : en plus d'une diffusion à la main des groupes, et pour éviter les diffusions désordonnées et multiples des livrables générant de la confusion et un « trop plein », problème soulevé à l'occasion de l'évaluation du PRST 3, le groupe RC a accompagné la diffusion des livrables par un cadencement, sous forme de calendrier adressé à l'ensemble des partenaires et aux groupes de travail, avec une thématique par mois. Ce calendrier a été présenté lors des journées « pilotes » (cf. ci-après) et par interpellation directe aux pilotes des groupes concernés le moment venu ;

⁸ Source : compte-rendu des réunions.

⁹ Antérieurement, le comité de rédaction du bulletin était constitué des mêmes organismes que ceux composant le groupe RC (la DREETS, l'ARACT, la CARSAT) et quasiment les mêmes membres.

En complément, un document intitulé « **Outil – trames de communication – calendrier du PRST 4** », destiné aux groupes pour diffusion auprès de leurs relais de diffusion, fournit des trames de posts pour les réseaux sociaux, des modèles de mails pour s'adresser à une cible, une trame d'article pour une newsletter, pour mettre en avant une thématique.

Action n°3 - L'aide à la stratégie de communication : elle pouvait être apportée selon les modalités proposées dans le document déjà cité, intitulé « *missions, composition et fonctionnement* ». Le groupe RC proposait ainsi aux autres groupes du PRST de les aider à définir une « *stratégie de communication adaptée en fonction des thématiques et cibles visées. Des entretiens avec des professionnels de la communication membres du réseau peuvent être organisés dans ce sens* » ; avant la formalisation de ce document, lors du lancement du PRST 4, le groupe RC avait par ailleurs proposé à tous les groupes de travail de relire leur fiches-actions et de les conseiller en matière de stratégie communication ;

Action n°4 - L'aide technique aux groupes de travail : il pouvait s'agir d'un appui à titre subsidiaire, c'est-à-dire dans le cas où le groupe n'était pas en capacité de prendre cet exercice en charge, pour mettre en forme tout ou partie d'un livrable, pour proposer un canevas de support de diffusion, etc. ;

Action n°5 - Les règles communes de communication : le groupe RC a produit plusieurs documents sur lesquels les groupes de travail pouvaient s'appuyer pour communiquer, à savoir

- **Des logos PRST** sous différents formats ;
- **Une charte graphique** sous la forme d'un document de 5 pages déclinant des règles à respecter, concernant les couleurs, la mise en page, la position du logo et, dans une moindre mesure, la typographie, avec des exemples de formalisation du Bulletin du PRST, de plaquette, d'affiches ;
- Un document de 4 pages, intitulé « **Les essentiels** », rappelant les outils mis à disposition par le groupe RC, les missions du groupe RC, les modalités de saisine (adresse électronique notamment), le renvoi à la charte graphique, des consignes sur le droit à l'image et les crédits photo ;
- Un « **Memento pour des actions de communication réussies** », avec des conseils sur la démarche à suivre pour communiquer (définir les objectifs, qualifier la cible, définir les moyens et outils à utiliser, les formats de communication) ;

- Un « **Memento : Communiquer sur les actions du PRST via les réseaux sociaux** » : il s'agit d'un document apportant des conseils sur le recours aux réseaux sociaux selon l'usage, le choix des réseaux sociaux, les « hashtag » (avec une liste des # en annexe), comment communiquer sur un réseau social et la liste des réseaux sociaux en annexe et les contacts utiles ;

Action n°6 - La Bibliothèque : la bibliothèque est un document permettant de rassembler les productions des groupes (notamment via des liens hypertextes), accessible aux groupes mais aussi au grand public, donc aux entreprises, via le site internet de la DREETS. Elle a vocation à être mise à jour tous les 6 mois, en parallèle avec l'annonce des nouveaux livrables indiquée dans le Bulletin du PRST. Elle prend la forme d'un fichier Excel, avec un onglet « notice » et un onglet « livrables » que l'on peut filtrer par thème, sous-thèmes, types de réalisation, avec un tableau des livrables ;

Action n°7 - Le répertoire des pilotes et des groupes de travail : un fichier Excel recense les personnes participantes aux groupes de travail et les pilotes, leur organisme d'appartenance et leur mail ; une version pdf légère est disponible. Ces documents, plus ou moins mis à jour, sont mis à disposition des pilotes, sur une plateforme commune aux membres du PRST, interstis, dans leur espace dédié ;

Action n°8 - La trame de fiche pour la communication du document final du PRST : le groupe RC a formalisé une trame de fiche de communication bilan évaluatif comprenant plusieurs rubriques. Cette trame doit permettre aux groupes de travail d'homogénéiser, de synthétiser et de diffuser les actions menées dans le cadre du PRST4, en direction du grand public, du CROCT et de toutes les organisations parties prenantes du PRST4 ; par ailleurs, le groupe RC a formalisé une trame de document de communication qui compilera l'ensemble de ces fiches ;

Action n°9 - Intervention du groupe RC lors des 2 journées destinées aux pilotes des groupes PRST : les journées organisées par la DREETS pour les pilotes des groupes ont été l'occasion au groupe RC de rappeler leur offre de service ;

Action n°10 – Les salons PREVENTICA¹⁰ : deux salons se sont tenus, l'un en 2022, l'autre en 2024. Le salon PREVENTICA de 2022 ont permis d'évoquer le lancement du PRST 4. A cette occasion, le groupe RC a produit des éléments de langage sur le PRST en 7 points¹¹, une diapositive sur le PRST 4, une affiche avec un QR Code renvoyant sur le site internet de la DREETS (page PRST), des stickers à coller sur les vêtements des partenaires et sous forme de demi-feuille en libre-service. A l'occasion du salon de 2024, des flyers avec le QR Code étaient déposés sur les chaises des participant-es aux conférences tenues par les pilotes des groupes concernés lors du salon ; par ailleurs, le groupe RC avait produit en amont un « mode d'emploi » pour publier un article dans la newsletter PREVENTICA, en appui aux pilotes / groupes de travail.

L'ensemble des documents support de ces actions ont été mis à disposition des autres groupes de travail par le groupe RC sur la plateforme partagée « Interstis ».

Les destinataires des actions du groupe RC : les groupes de travail et les partenaires/relais de diffusion

Conformément à la charte d'engagement, certaines actions visaient les personnes contributrices aux groupes de travail, dont les pilotes. Par ailleurs, certaines de ces actions et d'autres spécifiques visaient les relais de diffusion. L'ensemble des actions et leur(s) cible(s) respective(s) sont consignées dans le tableau ci-après.

¹⁰ « Depuis près de 25 ans, Préventica est le lieu (...) de rencontre pour tous les acteurs de la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail : dirigeants, DRH, managers, services généraux, production, préventeurs...Deux grands rendez-vous sont organisés chaque année en France, sous le patronage du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, et du ministère de l'Action publique, de la Fonction Publique et de la Simplification. Une plateforme de ressources en ligne permet également chaque mois à 100 000 utilisateurs de bénéficier de conseils et retours d'expériences, pour la mise en œuvre de leurs actions de prévention des risques et de qualité de vie au travail : Magazine, Webinars, Annuaire, Podcasts... » (source : <https://www.preventica.com/>).

¹¹ Que veut dire PRST 4, pourquoi « 4 », pour qui, qui l'élabore, modalités de construction, contenu, objectifs.

Actions du groupes réseau communication du PRST 4	Destinataire principal visé par le groupe RC	Utilisée aussi par ...
Le bulletin du PRST (action n°1)	Groupes de travail (dont pilotes), gouvernance (CROCT)	Les partenaires / relais de diffusion
Le calendrier de diffusion des livrables et le document d'accompagnement (action n°2)	Groupes de travail (dont pilotes) et les partenaires / relais de diffusion	
Aide à la stratégie de communication (action n°3)	Groupes de travail (dont pilotes)	
Appui technique (action n°4)	Groupes de travail (dont pilotes)	
Des règles communes de communication (action n°5)	Groupes de travail (dont pilotes)	Les partenaires / relais de diffusion
La Bibliothèque (action n°6)	Groupes, partenaires/relais de diffusion (voire, les entreprises)	
Le Répertoire des pilotes et des groupes (action n°7)	Groupes de travail (dont pilotes)	
La trame de fiche pour la communication du document final du PRST (action n°8) *	Groupes de travail (dont pilotes)	
Présentation offres de service du groupe RC aux journées des pilotes et au séminaire PRST à mi-parcours (action n°9)	Groupes de travail (dont pilotes)	
Salons Préventica (action n°10)	Partenaires/relais de diffusion, voire les entreprises	

* Cet outil de communication pour le document final du PRST n'a pas été évoqué lors des entretiens. C'est pourquoi, elle ne sera pas commentée par la suite.

Degré de connaissance du groupe RC par les parties prenantes du PRST

Avant d'aborder les actions du point de vue des groupes / leur pilote (Partie 2) et du point de vue des relais de diffusion (Partie 3), tentons de mesurer le degré de connaissance générale du groupe RC par les parties prenantes du PRST.

Pour mémoire, les membres du CROCT - l'instance de gouvernance du PRST - étaient informés de l'existence du groupe RC et de ses missions *a minima* par la charte qu'ils ont signée. De leur côté, les pilotes des groupes ont été destinataires dès août 2022 d'un document écrit par le groupe RC,

reprenant en substance le contenu de la charte sur le sujet de la communication mais aussi sur les modalités de saisine du groupe RC ainsi que les coordonnées, institutions d'appartenance et le cas échéant, compétences de ses membres en matière de communication (**action n°3**). Ce document, comme l'ensemble des actions du groupe, est également consultable par tout·e un·e, à tout moment sur la plateforme partagée Interstis. Par ailleurs, une information sur l'action du groupe RC leur a été délivrée régulièrement, à l'occasion des journées à destination des pilotes (**action n°9**) ou même lors du séminaire à mi-parcours du PRST, ouvert au-delà des seuls pilotes.

Quatre ans plus tard, au terme du PRST 4, la connaissance du groupe RC, au-delà de sa simple existence, à savoir la connaissance de l'origine de sa mise en place, de sa composition¹², des missions, des modalités de saisine, apparaît comme parcellaire parmi la dizaine de personnes interviewées (hors membres du groupe RC), représentant le CROCT, les relais de diffusion ou les pilotes des groupes. Ce constat est toutefois à nuancer comme on le verra par la suite, lorsque les répondant·es sont interrogé·es sur les actions précises du groupe RC, qu'ils identifient en tout ou partie.

Seules deux personnes ont pu rappeler le motif de création du groupe RC, comme en témoigne l'une d'elles :

« A l'issue de l'évaluation du PRST 3 (...) il avait été décidé de créer un groupe COM pour (...) que tout ce qui est créé dans le cadre du PRST ne reste pas confidentiel. »

Concernant la composition du groupe RC, dont on rappelle la relative stabilité, aucune personne n'a pu citer les structures représentées ; deux sur les dix (hors membres du groupe RC) ont fait référence aux compétences communication d'une partie des membres au groupe RC.

Quelques personnes interviewées ont été à même de se prononcer sur certaines missions et actions du groupe RC, toutefois sans jamais être exhaustifs :

« Cadrer un petit peu les modalités de diffusion des différentes productions »

« Faire connaître les actions du PRST 4 pour que ce soit le plus simplifié, le plus fluide et (...) qu'on donne de la matière aux relais de diffusion (...) et que ça touche les entreprises ».

« L'organisation de séminaires (...) ».

¹² La question ne portait pas sur les noms des personnes, plutôt sur le profil spécifique lié à leur compétence en matière de communication et sur le caractère volontairement inter-institutionnel des membres pour irriguer au mieux les organismes partenaires.

« Nos chefs de groupe ont eu des relais avec eux pour pouvoir débloquer parfois des enveloppes, pour pouvoir avoir une charte commune ».

Certaines autres personnes ont cité des missions ou actions qui ne relevaient pas du groupe RC ou se sont montrées hésitantes :

« Mettre en lien, en réseau les axes des différents groupes de travail, leurs évolutions, leur mise en œuvre concrète sur les territoires (...) mettre en lien également des travaux qui auraient été menés sur d'autres régions, et en faire des regroupements et des croisements »

« Il y a eu une capsule qui a été faite sur des outils à destination des employeurs. Je connais d'autres productions, des groupes de travail à travers des réunions entre pilotes et copilotes de groupes de travail auxquels je participe et auxquels d'autres pilotes de groupes de travail participent. Il y avait une cartographie aussi (...), des actions qui avaient été faites dans le cadre de séminaires du PRST4. Est-ce que ces travaux ont été produits par le groupe communication ou pas ? Honnêtement, je n'en sais rien »

Les personnes justifient spontanément cette relative méconnaissance du groupe RC par le fait qu'elles se sont concentrées sur leur propre groupe de travail ou par une implication récente dans le plan ou par le sentiment d'une information insuffisante sur le groupe RC, ou encore par le désintérêt au moment où l'information sur le groupe RC leur est arrivée.

Le groupe RC a été sollicité pour un appui technique dans leurs démarches de communication par trois autres groupes. Les pilotes de ces groupes ne faisaient pas partie des personnes interrogées hormis l'une, également impliquée dans le groupe RC, ce qui rend délicat l'appréciation qu'elle peut donner à ce sujet. Toutefois, des pilotes de certains groupes de travail ont parfois recouru aux membres du groupe RC parce que ceux-ci étaient membres de leur propre groupe de travail ou par la connaissance dans leur organisme de la personne en charge de la communication, également membre du groupe RC :

« On a la chance d'avoir une collègue bien aguerrie sur toutes ces questions [communication] (...). Par conséquent, (...) on n'a pas forcément mobilisé le groupe COM. (...) Tout en sachant, oui, qu'elle en fait partie (...). »

Ou de l'aveu même de membres du groupe RC :

« On a essayé de se saisir de ce qu'on avait à disposition pour faire connaître le réseau COM, mais de là à dire que ça a bien fonctionné, je ne pense pas que ce soit vraiment

rentré dans les mœurs. (...) C'est le bouche-à-oreille qui aurait pu fonctionner. Mais le réseau COM, il a fallu qu'il se mette en place, c'était tout jeune, il n'y avait pas non plus tant de moyens que ça. [Avec des moyens] peut-être ça aurait fonctionné, mais c'est pas du tout le message qu'on a envoyé. »

« A chaque fois, la demande est plutôt arrivée par le GT RC (...) parce qu'effectivement, les pilotes, co-pilotes font partie de la même structure que moi. Donc ils pensaient à moi [en tant que chargée de communication dans mon propre organisme et membre du GT RC] »

« Quelque part, on l'a fait finalement régulièrement [de solliciter le groupe RC] (...) par deux intermédiaires [citation de 2 noms] »

Enquête quantitative :

Parmi les 99 personnes interrogées, 36 étaient pilotes d'actions, la cible du groupe RC (cf. la charte du PRST4). Parmi elles, 24 déclarent connaître le réseau communication du PRST, 7 non et 5 ne se prononcent pas¹³.

* *

*

De prime abord, les personnes interviewées, quelle que soit leur(s) fonction(s) au sein du PRST (relais de diffusion, membres du CROCT, pilotes et contributeurs d'autre(s) groupe(s) de travail), semblent avoir une connaissance parcellaire de l'origine, de la composition, des missions, des modalités de saisine du groupe RC. Ce constat est néanmoins à nuancer car, comme on va le voir plus loin, le niveau de connaissance d'une grande partie des actions menées par le groupe RC est bien souvent meilleur, confirmé par l'enquête quantitative.

¹³ Contrairement aux entretiens, l'enquête quantitative ne questionnait pas sur le niveau de connaissance du groupe RC concernant son origine, sa composition, les modalités de sa saisine notamment ; elle s'est plutôt polarisée sur la connaissance du groupe RC sans plus de détail, puis sur la connaissance des principales actions produites par le groupe RC, comme on le verra plus bas.

PARTIE 2 - EN QUOI LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LE GROUPE RC ONT-ELLES PERMIS DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GROUPES DU PRST 4, EN PARTICULIER DES PILOTES ?

Pour mémoire, à la suite de l'évaluation du PRST 3, le constat que les groupes du PRST n'étaient pas des spécialistes de la communication a mené à la conclusion simple qu'ils auraient très certainement besoin d'appui pour produire des livrables plus communicants et pour les diffuser. Par ailleurs, l'évaluation du PRST 3 avait conclu à la méconnaissance des productions entre les groupes eux-mêmes. Ce qui a été souligné aussi par le Groupe RC lors de la construction des questions évaluatives.

Sur ce dernier point, la prise en charge par le groupe RC du **bulletin du PRST**, la création d'une **bibliothèque des livrables et le répertoire des groupes** ont cherché à améliorer l'interconnaissance entre les groupes de travail.

En parallèle, pour améliorer les pratiques de communication des groupes sur leurs livrables, le groupe RC leur a proposé un appui à **leur stratégie de communication** et, le cas échéant, un **appui technique direct**, tout en alertant sur sa capacité limitée en termes de moyens humains et financiers à répondre à toutes les sollicitations. La définition de **règles communes de communication** visait, quant à elle, à aider les groupes de travail dans l'élaboration de leurs livrables, sur le volet communication.

Pour faire connaître son offre de services aux groupes, le groupe RC a procédé à des rappels à l'occasion de **journées destinées aux pilotes des groupes, du séminaire PRST à mi-parcours** ou via des mails généralement adressés aux pilotes des groupes, copie aux membres du CROCT. Par ailleurs, notons que l'ensemble de ses outils est mis à disposition des groupes à tout moment sur la plate-forme Interstis.

Voyons si les groupes de travail avaient bien connaissance de ces outils de communication et quel usage ils en ont fait.

Faible recours à un appui à la définition d'une stratégie de communication

D'une part, à l'occasion de l'écriture des fiches actions en début de PRST4, des entretiens avec des chargé-es de communication du groupe RC avait été proposés aux groupes pour discuter de leur stratégie de communication ; d'autre part, le groupe RC a formalisé cette offre de service dans le document intitulé « Le réseau communication du PRST 4 : missions, composition et fonctionnement », et plus particulièrement le premier point, le second étant examiné plus loin :

« L'aide apportée peut concerner :

- La définition d'une stratégie de communication adaptée en fonction des thématiques et cibles visées. Des entretiens avec des professionnels de la communication membres du réseau peuvent être organisés en ce sens. (Nous soulignons)

- Un appui à la réalisation de supports de communication sous réserve de la capacité des personnes compétentes au sein du réseau à libérer le temps nécessaire. »

Il semble que quelques groupes ont bénéficié d'un échange avec un membre du groupe RC au moment de la rédaction des fiches actions sur ce sujet de la stratégie de communication mais, ces temps, intervenus au démarrage du plan il y a quatre ans, n'ont pas été évoqués par les personnes interrogées, ni par les membres du groupe RC, possiblement imputable à l'oubli. Sur la durée du PRST, un groupe a eu recours à l'appui du groupe RC dans la définition de sa stratégie de communication.

Concernant le document cité ci-avant, il est difficilement identifié par les personnes interviewées, en particulier les pilotes, ou quand il l'est, les modalités de saisine n'ont pas été toujours comprises :

« Le document, au final, je ne l'ai pas ouvert, je ne l'ai pas lu. »

« Pas du tout de connaissance de tout ça »

« Je pense que ce sont nos pilotes qui se le sont appropriés et c'est à partir de ce document qu'ils nous ont fait travailler. (...) Ça ne me parle pas »

« Je connais le document, pour moi les modalités de saisie, ce n'est pas très clair. (...) On a réussi à se débrouiller sans. (...) »

« On a eu un petit appui aux methodos, aussi sur comment choisir les cibles pour communiquer au tout début. Alors je ne sais pas si c'était le réseau com' »

Ce sentiment de relative méconnaissance du document en lui-même et du recours possible à cet appui est d'ailleurs partagé par certains membres du groupe RC lui-même :

« Je ne suis pas sûre qu'ils aient intégré ça. Par contre, ce qu'ils ont intégré, c'est de nous demander conseil (...). »

« Le document en lui-même [sur l'offre d'appui à une stratégie communication], je ne suis pas sûr que tous les pilotes ou les gens des groupes en ont connaissance »

« Je ne suis pas sûre [que le document soit connu] parce que le groupe com' a très peu été sollicité sur la stratégie en fait, à ma connaissance. »

« On n'a jamais été trop saisis véritablement. Enfin, il y a beaucoup d'actions qui se mènent directement par les groupes sans qu'on soit forcément associés (...) »

D'autres membres du groupe RC ont pu servir de relais dans d'autres groupes de travail en tant que membres de ces groupes, pour faire connaître cette offre de service, mais les sollicitations à ce sujet sont restées marginales :

« J'ai eu une intervention dans le groupe de travail X. Effectivement, le document [sur la stratégie de communication] a clarifié les choses. »

D'autres solutions que le recours au groupe RC ont pu émerger en même temps que le besoin d'une aide à une stratégie de communication :

« La tendance a plutôt été [de faire appel à] la personne référente COM de sa structure [pour] produire plutôt que de faire appel au groupe com'. (...) Après, je ne sais pas si (...) les pilotes des groupes se sont vraiment emparés (...) de l'idée de stratégie de communication. »

« On n'a pas (...) demandé [d'aide] (...). On s'est dit (...) on en aura besoin mais pas tout de suite en gros. Et donc quand on réfléchit, en particulier par rapport à cette action-là, on avait besoin d'un appui (...) de communication. Enfin, après, on a fait appel à un prestataire (...) externe. »

Les raisons de la faiblesse de connaissance et du recours à cette offre de service a été analysée ainsi par des membres du groupe RC :

« Ce peu de sollicitations, est-ce que c'est dû au fait que ce document n'ait pas été assez communiqué, compris, connu ? Ou est-ce que (...) les groupes avaient bien en tête ça mais ils ont préféré faire autrement ? Ou ils n'ont pas eu l'opportunité de s'appuyer sur

le réseau com' ? (...) Les deux peut-être. (...) Il y en a qui se sont débrouillés tout seuls parce qu'ils savaient ce qu'ils voulaient faire, et c'était plus compliqué pour eux de passer par quelqu'un d'autre. »

« Si le pilote, au moment où il en entend parler, il n'en a pas besoin, il va l'oublier. Et il n'y pensera peut-être plus forcément au moment où il en aura besoin »

« Ce sont les groupes qui sont maîtres du jeu par rapport à ça. Donc à partir de là, nous on n'a pas trop notre mot à dire par rapport à l'ensemble. (...) . Je pense que ça [le document] a bien cadré les choses et ça a évité largement en tout cas les dérives de sur sollicitation du groupe communication. (...) Ça a peut-être un peu trop verrouillé ».

Enquête quantitative

18 pilotes sur 36 indiquent connaître la mission de conseil à la stratégie de communication du groupe RC (3 non et 15 ne se prononcent pas) et 5 y avoir eu recours.

A notre connaissance, 1 seul groupe a effectivement eu recours à cette offre de service du groupe RC. Au vu des groupes de travail qu'ils pilotent, plusieurs parmi les 5 signalant un recours à ce sujet, semblent avoir assimilé par erreur l'appui du groupe RC à l'aide à la définition d'une stratégie de communication. Il est aussi possible que des groupes aient eu recours à un membre de leur groupe en matière de communication, pensant recours au groupe RC.

3 saisines du groupe RC abouties pour un appui technique à la réalisation de supports de communication

L'offre d'un appui technique aux groupes de travail a également été formulée explicitement dans le document cité ci-avant, dans son deuxième tiret :

« L'aide apportée peut concerner :

- La définition d'une stratégie de communication adaptée en fonction des thématiques et cibles visées. Des entretiens avec des professionnels de la communication membres du réseau peuvent être organisés en ce sens.

*- **Un appui à la réalisation de supports de communication sous réserve de la capacité des personnes compétentes au sein du réseau à libérer le temps nécessaire.** » (Nous soulignons)*

Sur la durée du PRST4, le groupe RC a été saisi pour cet appui technique par trois groupes : l'un pour concevoir une trame de support de communication sur la base de leur livrable, deux pour la prise en charge de la formalisation de leur livrable, dont l'un a abouti à une sous-traitance.

Ainsi, selon le groupe RC¹⁴, concernant deux de ces appuis techniques :

« On a un retour [sur l'un d'eux] : je trouve que ça a plutôt bien fonctionné ; (...) [pour un autre], (...) on se heurte au temps disponible de chacune des structures ; (...) ils n'avaient pas le temps, je crois qu'ils ont des petits soucis d'effectifs ; donc ça a retardé en fait la publication du document ».

« Le réseau COM en interne, on n'a pas pu répondre, au vu du temps, de l'investissement et de nos capacités professionnelles. C'est le réseau COM qui a fait appel à [nom du prestataire externe], pour être en appui réellement, notamment sur la partie graphique, mais pas que, pour être en appui sur la conception, la diffusion de l'information. Donc oui, je pense que ça a été plutôt efficace de ce côté-là. »

Tout comme l'appui à la définition d'une stratégie de communication, cette possibilité d'appui technique n'est pas forcément bien connue des groupes de travail :

« Est-ce que le réseau communication a des compétences ou une appétence pour l'aide à l'amélioration de l'ergonomie d'outils informatiques type Excel ? (...) »

Enquête quantitative

22 pilotes sur 36 déclarent connaître le possible recours au groupe RC pour un appui à la réalisation des livrables (volet communication), 1 le méconnaît et 13 ne se prononcent pas ; 11 déclarent y avoir eu recours, 13 non et 12 ne se prononcent pas. Ici encore, il semble qu'il y ait confusion sur la définition de l'appui technique proposé par le groupe RC puisque dans les faits, 3 groupes de travail ont effectivement recouru à cette offre de service.

Les règles communes de communication

Pour mémoire, le groupe RC a mis au point un ensemble de règles pratiques de communication, disponibles dans plusieurs documents à l'usage des groupes : logo, charte graphique, les

¹⁴ Les pilotes des groupes concernés ne faisaient pas partie du panel des personnes interrogées, sauf une, également membre du groupe RC dont les propos sont restitués avec cette fonction ci-après.

« essentiels », un Memento intitulé *Communiquer sur les actions du PRST via les réseaux sociaux* et un autre Memento *pour des actions de communication réussies*.

Les personnes interviewées (non-membres du groupe RC) n'ont pas évoqué explicitement les quatre derniers documents mais elles ont pu y faire allusion sans les nommer et en les confondant. En revanche, le logo PRST et la charte graphique sont bien connus des pilotes et, en général, plébiscités, même si elle a pu apparaître comme problématique du point de vue des canons de la communication institutionnelle.

La charte graphique a constitué une avancée notable, reconnue quasi-unaniment, pour faciliter le travail de communication des groupes, dont le métier n'est précisément pas la communication.

« Tout ce qui était charte graphique, etc., oui, (...) on est allé chercher les infos sur la plateforme [Interstis]. »

« Dans le cadre du PRST, nous, on applique la charte ».

« Nous, on n'a pas envie de discuter de ces points-là [règles de communication]. On voudrait justement que le [groupe] réseau com' (...) règle (...) toutes les petites options, tous les (...) détails qu'il pourrait y avoir sur des choses de communication vers l'extérieur (...), qu'on puisse se dire OK (...). Ces outils pour diffuser, je trouve ça très bien (...). Sur le PRST, il y avait un certain nombre de (...) fonds de PowerPoint, de fonds (...) de compte rendu de réunion, des choses comme ça. On n'a pas à les refaire, c'est très bien. »

« Gros côté positif : les trames de compte rendu de présentation, les règles concernant les logos, la charte graphique et tout ça, comme tout ça a été fait quasiment au début du PRST, ça nous a été utile et on a utilisé ça jusqu'à la fin. Là, on est en train de clôturer les groupes, mais c'était très utile et ça permet de ne pas se poser de questions. »

Le logo PRST, quant à lui, a simplifié drastiquement le travail des groupes en évacuant en particulier les discussions institutionnelles, voire les débats, sur le choix des logos à faire apparaître sur les livrables :

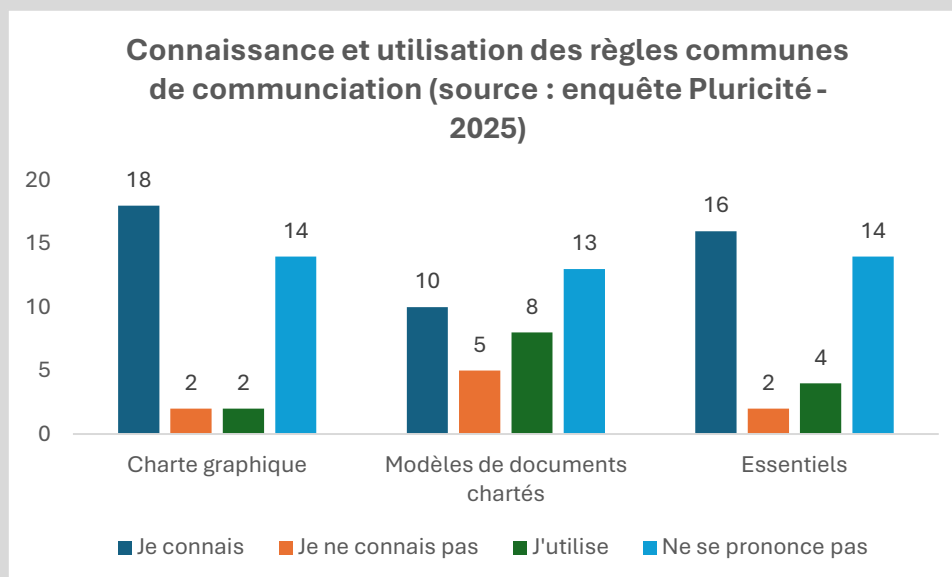
« (...) Pour les logos par exemple, il fallait, quand même faire attention au niveau des organisations, tout le monde n'était pas d'accord, forcément, pour que le logo apparaisse. »

De l'avis même d'un membre du groupe RC,

« La charte, les couleurs, tout ça, je pense que ça, ça marche bien. (...) Je vois les supports qui sortent (...), la charte est respectée »

Enquête quantitative

La mission d'harmonisation des règles de communication pour les groupes de travail est connue par 22 pilotes sur 36, 2 les ignorent et 12 ne se prononcent pas. Lorsqu'on entre dans le détail des outils/règles communes de communication, le niveau de connaissance et d'utilisation varie :



Le bulletin PRST, la bibliothèque et le répertoire des groupes comme outils d'interconnaissance des groupes ?

Le bulletin a atteint, dans l'ensemble, sa visée d'outil de communication interne entre les groupes. Plusieurs personnes témoignent en ce sens, en particulier les pilotes des groupes interrogés :

« C'est aussi du travail du réseau COM que de faire connaître les autres groupes de travaux. Il y en a beaucoup (...). En région Auvergne Rhône Alpes, (...) il y en a 41. Et je pense que c'[le bulletin] est un bon moyen de faire connaître ce qui se fait en dehors de ceux dans lesquels on participe. »

« Oui, il donne de la transversalité. »

« Ça a permis aux autres groupes de travail de connaître (...) ce qu'on faisait et ce qu'on avait sorti. (...). Ça a été utile plus en interne (...). Le bulletin du PRST m'a permis (...) de savoir ce qui se faisait dans les autres groupes de travail et de se dire (...) qu'il y a peut-être des synergies à faire avec un autre pilote d'un autre groupe qui a mené tel ou tel outil. »

« Ça donne un peu une visibilité aussi sur ce que les autres groupes font, qui sont souvent très différents de ce qu'on fait, nous. »

Ces témoignages démentent la réserve suivante, entendue une seule fois :

« Je pense que les groupes (...) ne vont regarder que les articles qui touchent leur groupe en fait, et je ne suis pas sûr qu'ils soient toujours curieux [des autres productions] »

Le bulletin a également été apprécié en ce qu'il a pu informer la gouvernance du PRST :

« [Le bulletin] pour (...) mieux faire connaître le PRST aux partenaires : oui »

« Les membres du CROCT et du PRST (...) lisent le bulletin donc je trouve que c'est une bonne chose »

Il a pu servir aussi, le cas échéant, à justifier pour leur propre organisation, la présence des partenaires dans les groupes :

[Il permet de] pouvoir justifier en tant qu'individu faisant partie d'une organisation de l'importance de l'implication dans ce PRST. »

Enquête quantitative

Parmi les 36 pilotes répondants, 26 ont connaissance des livrables des autres groupes et pour la grande majorité (22) grâce au bulletin du PRST (pour les autres, par un membre d'un autre groupe ou par l'envoi du livrable par messagerie).

Quant à la bibliothèque, elle reste plus ou moins connue des pilotes, tout en soulignant l'intérêt pour connaître le travail des autres groupes, malgré son caractère peu ergonomique :

« Je n'en ai pas connaissance, (...), en toute honnêteté, je ne l'ai pas utilisée. (...) Effectivement, je sais que c'était une demande, parce que, encore une fois, il y a beaucoup de groupes de travail, et il y a des éléments de concordance, des parallèles à faire sur certains groupes. La remarque qui avait été faite, et à juste titre, c'était qu'on ne sait pas, finalement, ce que font les autres et comment on pourrait mieux travailler

ensemble. Donc c'était bien, ça a été une base de travail commune. Mais, en toute honnêteté, je ne l'ai pas utilisée. »

« Je ne sais plus qui l'avait faite au final. Sous forme de format Excel, quand il nous a été présenté (...) On l'avait trouvé plutôt pas mal fait du tout. Donc après, je ne sais pas comment il a été accueilli par les groupes de travail, mais en tout cas, quand il a été présenté aux groupes, on l'avait trouvé plutôt assez facile d'accès, avec des filtres (...). J'ai dû l'utiliser une fois, je crois. »

« J'ai dû la voir parce qu'on me l'a montrée. Donc voilà, je sais qu'elle existe, mais après, je n'en pense pas plus parce que je ne suis pas allé farfouiller dedans, je ne suis pas allé cliquer sur des liens, etc. »

« Je ne sais pas si elle peut être améliorée mais je [la] trouve (...) peu ergonomique, peu simple d'utilisation. (...) Et du coup, je pense que ça n'a pas permis que tous les groupes puissent justement s'en servir, mettre les livrables là. En termes de mesures d'impact de cet outil, je pense qu'il est sous-utilisé par rapport au projet initial (...) »

Enquête quantitative

Les pilotes déclarent connaître la bibliothèque pour 14 d'entre eux ou elles (sur 36), dont 10 confirment l'utiliser.

Le répertoire des groupes n'a pas été évoqué lors des entretiens mais, de l'enquête quantitative, ressort que 4 pilotes sur 36 connaissent cet outil sans l'utiliser, 18 l'utilisent, 1 ne le connaît pas et 13 ne se prononcent pas.

Le calendrier de diffusion des livrables

Le calendrier est né d'un constat issu du PRST 3

« En fait, les années d'avant, je pense que, des fois, il y avait un groupe qui marchait bien, qui produisait des choses. Mais le livrable ne dépassait pas les membres du groupe, et c'était ça qui était un peu dommage, (...) il n'allait pas plus loin. »

D'ailleurs, l'un des interlocuteurs souligne que

« C'est un bon outil (...). Est-ce qu'il est utilisé ? Je ne sais pas, mais en tout cas on ne peut pas reprocher ce qui a pu être reproché pour d'autres PRST (...). Là, le document existe.

Est-ce qu'il est suffisamment porté à la connaissance des uns des autres ? Je pense que oui. (...) Comme je suis souvent sur les réseaux sociaux, je peux voir les communications (...) »

Il n'est pas connu de l'ensemble des personnes interviewées, mais plutôt bien de la part des pilotes, et le groupe RC considère que

« Les GT [groupes de travail] jouent vraiment bien le jeu, donc à chaque fois, ils envoient leurs communications. »

Certains toutefois ont pu considérer que ce calendrier pouvait percuter l'agenda déjà prévu par le groupe de travail dans la diffusion de son livrable :

« Pour moi c'était pas du tout clair cette histoire de communication mensuelle avec le calendrier, avec les thématiques, (...) c'est très obscur. Je n'ai toujours pas compris comment la diffusion via le réseau COM s'articulait avec les diffusions que nous, dans notre groupe de travail, on avait déjà fait par ailleurs, parce que, quand on produit les livrables, on a déjà pensé en amont à qui on allait diffuser, et donc on diffuse directement au sein du groupe, et puis après c'est sûr à rajouter cette histoire de communication mensuelle sur une thématique par réseau COM, sans savoir exactement à qui ils allaient l'envoyer. (...) Parce qu'on a déjà diffusé, enfin, dans les différents groupes, on essaie de toucher les cibles autant qu'on peut, et savoir en quoi la communication du réseau COM pouvait être complémentaire avec la nôtre, (...) je ne l'ai toujours pas compris ».

Destiné aux groupes de travail et aux relais de diffusion, force est de constater, sur la base des entretiens, que ce calendrier a surtout aidé les seconds pour améliorer la publicité des livrables au sein de leurs propres réseaux (cf. Partie 3).

Faire connaître l'offre de service du groupe RC via les journées pour les pilotes et le séminaire PRST de mi-parcours : des avis partagés

Le point « communication » lors des journées des pilotes ou le séminaire PRST à mi-parcours a pu être jugé utile :

« Je pense que oui. Ces lieux-là sont adaptés pour répondre aux besoins des groupes de travail en termes de communication. Pas trop souvent. Voilà, donc, c'est toujours bénéfique »

« Sur ces temps-là (...) refaire un petit point (...) c'est un bon moment pour faire de la publicité sur ce groupe »

« Si c'est un rappel, oui, dans ce cas-là, c'est peut-être nécessaire. »

« Je pense que oui, ça les [les pilotes] a fortement aidés à nous accompagner pour prendre les bonnes décisions et faire les bons choix quant au mode de diffusion, au modèle à produire pour diffuser. Donc oui, oui, je pense que ça a été utile, oui. (...) Moi, je pense que ce sont plus les pilotes qui sont porteurs de tous les sujets com' »

« (...) Il n'y avait rien de nouveau finalement qui a été présenté lors de ces réunions pilotes mais je pense que ça permet de se le remettre en tête. Donc je pense que oui, (...) c'est utile. »

« On est tous bombardé par des mails donc ce n'est pas efficient mais sur ces temps-là (...) refaire un petit point (...) tous les groupes (...), tout le monde a besoin de ce groupe com'. (...) C'est un bon moment pour faire de de la publicité sur ce groupe ».

Tous les pilotes n'ont pas pu participer à ces journées ou séminaire et donc n'ont pas pu bénéficier de ces rappels sur l'offre de service du groupe RC :

« Le problème, c'est que, c'est une journée. (...) Moi, c'est dur de me libérer une journée tout entière pour venir au séminaire du PRST4. »

« Je crois que je n'ai pas participé à un seul séminaire. » [Pour une raison de frais de déplacement]

Deux membres du groupe RC soulignent le fait que les séminaires PRST ou journées des pilotes ont pu être l'occasion de faire émerger des questionnements des groupes de travail sur le recours possible au groupe RC et à celui-ci, de rappeler ses missions :

« Il y a eu les présentations DGT, etc. (...), et la présentation aussi du réseau com'. Et ça, c'était bien, on s'est rendu compte que les membres, les partenaires, les membres des GT avaient des questions. Enfin, ils n'avaient pas complètement saisi comment pouvoir faire appel à nous, et quel était notre rôle. Et puis, on en a remis une couche, si je peux me permettre, lors (...) de la réunion pilotes ».

« Si ça tombe au bon moment pour le groupe, oui [ces journées ont été bien reçues par les pilotes], mais sinon je ne sais pas »

Enquête

Toutes offres de service confondues, 7 pilotes sur 36 qui déclarent n'avoir pas eu recours au groupe RC indiquent qu'aucun besoin n'a été identifié ou que la démarche de communication avait déjà été initiée antérieurement (liste de diffusion existante, stratégie de communication présente avant la création du groupe RC).

Parmi 16 pilotes sur 36 qui signalent avoir sollicité le groupe RC, iels sont passés par le mail ou par l'intermédiaire d'un membre du groupe RC, identifié nominativement par le/la pilote.

* *

*

Le groupe RC a produit plusieurs actions qui ont pu faciliter le travail des groupes dans leur démarche de communication, avec des usages et des appréciations variables portées par les pilotes interrogés.

Le recours au groupe RC pour un appui à la définition d'une stratégie de communication est intervenu une fois sur la durée du PRST. Cette offre de service reste peu connue parmi les personnes interrogées, pilotes inclus, et parfois confondue avec d'autres actions comme l'aide technique, voire d'autres productions comme les règles communes de communication.

L'aide à la réalisation des supports de communication a ainsi été apportée par le groupe RC à trois reprises, mais, ici encore, cette modalité de saisine semble peu connue des personnes interviewées ou confondue avec d'autres actions.

En revanche, la mise à disposition de la plupart des règles communes de communication a été saluée et elles ont été mobilisées par les groupes. D'autres outils conçus par le groupe RC restent moins bien identifiés (les memento, les Essentiels).

D'autres livrables ont pu jouer un rôle de communication interne entre les groupes : le bulletin du PRST, parfaitement identifié, et, dans une bien moindre mesure, la bibliothèque, dont le caractère peu ergonomique a été souligné. Le répertoire des groupes de travail, quant à lui, semble avoir été utilisé par une majorité de pilotes, au vu de l'enquête quantitative.

Le calendrier de diffusion des livrables apparaît comme bien identifié par les pilotes, vécu parfois comme une contrainte en termes de charge de travail et d'échéancier, mais il a plutôt été utile pour les partenaires en tant que relais de diffusion, comme on le verra dans la partie suivante. En revanche, l'outil-trames de communication-calendrier du PRST, document accompagnant le calendrier à proprement parler, est moins connu.

Enfin, les personnes interviewées, notamment les pilotes, ont reconnu l'utilité des temps dédiés à la présentation de l'offre de service du groupe RC, lors des séminaires d'étape du PRST ou les journées dédiées aux pilotes.

PARTIE 3 - EN QUOI LES ACTIONS DÉVELOPPÉES PAR LE GROUPE RC ONT FACILITÉ LE TRAVAIL DES RELAIS DE DIFFUSION ?

Pour mémoire, par relais de diffusion auprès des entreprises, nous entendons toutes les organisations qui participent au PRST, à savoir les structures signataires ou non de la charte, participant aux groupes de travail, en tant que membres ou pilotes.

Nous rappelons également que le groupe RC était missionné pour « appuyer la définition d'une stratégie de communication et de règles de diffusion harmonisées », « accompagner la mise en œuvre de cette stratégie de communication » et « soutenir la diffusion des productions des groupes au sein de leurs organisations et de leurs réseaux de partenaires »¹⁵.

Ainsi, plusieurs actions destinées prioritairement aux groupes de travail mais aussi d'autres ciblées pour les relais de diffusion ont pu faciliter le travail de ces derniers : **les règles de diffusion communes**, les **trames prérédigées** et les **conseils pour le recours aux réseaux sociaux**, le **calendrier** de diffusion des livrables (et le document qui l'accompagnait), la **bibliothèque** des livrables et dans une moindre mesure, le **bulletin du PRST**. Les actions du groupe RC menées dans le cadre des **salons Préventica** sont peu connues, les personnes interrogées se sont plutôt exprimées sur les conférences, dont l'organisation ne relève pas du groupe RC.

Les règles communes de communication utiles pour identifier le PRST et le visibiliser à l'extérieur

De l'avis des personnes interrogées, l'un des gains de la charte graphique (dont le logo) a été de faciliter de façon notable le travail des relais de diffusion vers les cibles finales, par la mise en visibilité des livrables et leur publicité, et d'attribuer une identité au PRST, inspirant confiance de l'avis de certain·es :

« Oui, ça [le logo] c'était bien. (...) Parce qu'avoir une identité visuelle propre et un canal de diffusion (...) un peu plus standardisés, c'est bien. (...) ça a apporté une image de plus

¹⁵ Cf. charte d'engagement du PRST 4.

sérieux. Et puis quand même par rapport au PRST 3, il y a eu un sacré gap (...) parce que sur le PRST3, on ne voyait rien. Là, c'est plus visible. »

« A partir du moment où il y avait une charte graphique, la production des livrables correspondait à une ligne graphique commune et donc beaucoup plus reconnaissable. »

« Il était nécessaire, de toute façon, d'avoir un langage commun, de diffuser la même information et le même type d'information avec les mêmes codes, avec les mêmes hashtags, pour générer (...) le plus de visibilité possible. Donc je pense que oui, ça a été... ça a été au-delà d'efficace. Je pense que c'était nécessaire. »

« Je pense qu'au bout du compte, si elles [les entreprises] arrivent à trouver plusieurs documents qui ont plus ou moins la même couleur ou la même forme, elles finissent par avoir confiance dans ce support-là. (...) Je pense qu'effectivement (...) il doit y avoir un côté peut-être rassurant de se dire que régulièrement on voit la même charte graphique et que c'est quasiment toujours sur le même thème ou sur la même mise en forme. »

Trames de rédaction (posts, articles de newsletters, ...) et conseils pour le recours aux réseaux sociaux : des avis variables

Le groupe RC a élaboré des outils facilitant le travail des relais, comme des argumentaires prérédigés pour les destinataires des relais de diffusion, des trames d'articles pour des newsletters (« Trames de communication – calendrier PRST 4), ou encore un ensemble de conseils utiles à la diffusion de posts sur les réseaux sociaux (« Mémento, communiquer sur les actions du PRST via les réseaux sociaux » et une partie du document intitulé « Trames de communication – calendrier PRST 4 »), avec notamment des hashtags par thématique, par acteur, par secteur professionnel ou encore un hashtag PRST4.

Les personnes interviewées concernées (relais) n'ont pas évoqué ces deux documents en tant que tels, ni un quelconque recours à la trame proposée par le groupe RC pour faciliter la rédaction d'un article dans une newsletter. En revanche, s'agissant de trames posts ou d'articles proposées par le Groupe RC, pour aider à transmettre l'information en tant que relais, une interlocutrice en souligne l'utilité :

« C'est bien que les mails étaient prérédigés. Moi ça m'a aidé à diffuser, donc ça, il faut le garder. »

Concernant les conseils du groupe RC relatifs aux réseaux sociaux, certain-es représentant-es des relais de diffusion estiment d'une part, que l'hashtag du PRST4 a réussi à s'imposer dans leurs réseaux sociaux et d'autre part, que l'idée de communiquer en même temps sur le même sujet/thème avec un calendrier commun, a pu fonctionner et faire boule de neige :

« (...) à titre personnel, dès que je voyais les posts des collègues des différents groupes, j'ai relayé (...). Donc forcément, il y a eu de la diffusion, il y a eu de l'effet boule de neige, il y a eu de la lecture, j'espère. »

« Il y a eu cette idée de communiquer un peu tous ensemble, donc de faire (...) le mois de la QVCT, (...) le mois de la prévention de l'usure... Comme on se republie entre nous, entre partenaires, (...) ce sont des posts qui marchent bien. Et je pense que sûrement pour les autres partenaires aussi (...). Là, les partenaires jouent le jeu. (...) Ils interagissent avec les posts PRST ».

« Je pense qu'il était nécessaire de produire un document [sur le] fonctionnement des réseaux sociaux. Je pense que ça a été vraiment une très bonne chose (...). C'était un document qui n'existait pas. (...) ça fait partie des choses positives, une base référentielle sur comment on communique sur le sujet, à l'ensemble d'un réseau social, à l'ensemble du grand public. »

« Je trouve ça un peu dommage que nous, on n'ait pas [de réseaux sociaux], parce que les réseaux sociaux, ils sont très utilisés par les médecins, par les entreprises, ils sont très suivis, et on fait passer toutes ces infos-là via les réseaux sociaux de la CARSAT ou de OBPP, enfin [des] partenaires (...). Je trouve qu'on peut améliorer à ce niveau-là (...) »

On peut relever trois difficultés concernant les réseaux sociaux, soulevées par des relais de diffusion ou par des membres du groupe RC. D'abord, le fait que les réseaux sociaux sont à la main de chaque partenaire, indépendamment les uns des autres, sans visibilité sur le travail de diffusion qu'ils peuvent faire ni avoir une connaissance de l'effet produit, qui ne permet donc pas de maîtriser l'information sur les productions du PRST. Ensuite, le fait que la DREETS ARA, qui pilote le PRST en région, n'a pas de réseau social en propre, notamment de compte LinkedIn, car elle dépend de celui de la préfecture de région, n'est pas facilitant, ni pour la DREETS, ni pour la préfecture, qui serait alors le réceptacle de toute la communication PRST pour le compte de la DREETS. Enfin, mesurer l'usage et l'efficacité des réseaux sociaux pour atteindre la cible finale – les entreprises, employeurs et salariés (pour qui l'accès aux réseaux sociaux de leur employeur, quand ils existent, est encore une autre question) - est un exercice très difficile (impossible ?) à

mener car il nécessiterait *a minima* un travail de veille permanente des réseaux sociaux de chaque partenaire.

Le calendrier comme aide au cadencement commun de la publicité des productions du PRST

Certaines personnes confirment l'utilité de cadencer la publicité des productions pour les rendre visibles, d'autres soulignent l'intérêt d'une homogénéisation du contenu des messages entre partenaires ou encore certain-es y voient le moyen de contribuer à l'implication des groupes dans la communication sur leur propre production ou même d'améliorer le cadencement de leur communication sur les livrables PRST dans leur propre réseau :

« Oui, (...) je trouve que ce séquençage permet de mieux appréhender ce qui est réalisé. »

« Ça évite (...) des télescopages et ça permet de ne pas diffuser tout à la fois, c'est bien ça, c'est bien »

« En fait, oui, ça implique plus (...) les groupes de travail à communiquer sur leurs travaux en dehors des membres du groupe de travail. (...) Le fait d'avoir un calendrier, c'est bien, le fait d'avoir l'argumentaire, c'est bien. Voilà, ça (...) fait gagner du temps plutôt que d'avoir ça dans le livrable « J'en fais quoi ? » et « Qu'est-ce que j'en dis ? »

« Ça a permis d'homogénéiser les pratiques (...). Automatiquement on intègre (...) ces messages dans les newsletters (...), dans nos éléments de communication, dès qu'on peut (...). Est-ce que ça répond aux groupes de travail ? Je ne sais pas (...). Par contre, ça répond en tout cas à donner une information homogène par rapport aux entreprises qui sont concernées. Plus on sera d'acteurs à communiquer en même temps sur le même sujet, plus (...) le message passera peut-être auprès des acteurs qui sont la cible, justement ceux qu'on évoquait au début, qui sont concernés. »

« Le fait qu'on propose aux groupes de travail de rédiger un argumentaire pour relayer leur production, ça dépasse la limite du groupe donc déjà on va plus loin, on touche plusieurs personnes. (...) J'ai un retour des chargés de com' [de mon organisme] (...); eux, ça les arrange parce qu'ils ont l'argumentaire avec, alors ça leur fait gagner du temps. (...) Le fait d'avoir un calendrier, c'est bien, le fait d'avoir l'argumentaire, c'est bien. Voilà, ça leur fait

gagner du temps plutôt que d'avoir ça dans le livrable « j'en fais quoi ? » et « qu'est-ce que j'en dis ? »

« Alors, honnêtement, oui [le calendrier a permis de faire connaître les livrables]. Parce que ça nous a obligés effectivement à réfléchir à des événements clés sur les sujets sur lesquels on a travaillé. Et du coup, on a proposé le calendrier en fonction (...) de la canicule, donc on va plutôt le diffuser en juillet, août, de « il fait froid » (...) on va plutôt le diffuser en hiver ; (...) tout ce qui est addiction (...) pourquoi ne pas en parler sur le Dry January. (...) Ça nous a obligés à nous poser un peu plus de questions sur ces sujets-là et effectivement de les programmer de manière, je vais dire, pertinente. (...) Je pense que ça a été important, au niveau [de ma structure] et de notre service communication. Tout n'a pas été diffusé à 100 % parce qu'on avait d'autres actualités et ce n'était pas systématiquement possible. »

« L'agenda qui nous est envoyé pour dire, ce mois-ci, c'est le mois TMS, on communique là-dessus, etc. Ça, c'est super, je trouve c'est mettre nos forces en commun et parler d'un sujet en commun. (...) On peut faire un article sur le site internet, et après, les autres partenaires font la même chose. Donc, plus on communiquera ensemble, plus on fera passer l'information. »

« Je pense vraiment que le calendrier de communication mensuelle, c'est bien, parce que ça les structure. Je pense aussi que c'est bien que nous, partenaires, on communique tous en même temps sur la même chose, ça fait un peu effet boule de neige »

D'autres, plus minoritaires, n'attendent rien d'un cadencement commun de diffusion des productions et y voient parfois un risque de redondance avec la diffusion organisée par leur propre groupe ou l'ont perçu comme une charge de travail supplémentaire :

« Non, ça ne me parle pas plus que ça, mais je trouve que c'est une bonne idée. Nous, on n'en a pas eu besoin ».

« Calendrier ou pas calendrier, il faut qu'on trouve le bon moment aussi avec l'actualité, pour pousser le livrable. (...) Ça dépend les sujets de terrain des entreprises »

« Je n'ai pas pu le tenir ».

La bibliothèque, appréciée sur le principe mais peu ergonomique, connue de façon parcellaire et sa cible reste à clarifier

Les personnes interviewées, en particulier parmi les relais de diffusion ou la gouvernance identifient parfois l'outil et, pour plusieurs, trouvent l'idée bonne mais sont en général sceptiques pour l'utiliser en tant qu'outil de communication externe sur le PRST, notamment en raison de son ergonomie, comme déjà indiqué par les pilotes précédemment :

« Je ne suis pas sûre que (...) quelqu'un va mettre le nez dedans »

« Je pense que c'est un super outil, mais je pense qu'il n'est pas bien connu. »

« Vous pensez que les cibles, elles vont aller chercher là-bas dedans ? Non. (...). Je n'y vais pas souvent »

« J'ai du mal à l'utiliser cet outil... (...) Parce que l'idée est très bonne, (...) je partage à deux cents pour cent. J'ai vraiment du mal à l'utiliser. Je suis allée deux, trois fois (...). Et franchement, je le trouve très compliqué d'accès. »

« Oui, ça, je pense que c'est une bonne chose de regrouper toutes les productions dans une bibliothèque, c'était une bonne idée. (...) Est-ce que les partenaires s'en sont emparés ? Je ne suis pas très sûre, et je ne suis pas certaine que ce soit très, très accessible. Déjà, il faut la trouver, et après, son mode de fonctionnement, le côté Excel... j'ai parfois des doutes, oui, sur la facilité dont on pourrait s'en emparer quand on est une entreprise (...) Pour les entreprises, est-ce que c'est si simple que ça ? Je ne suis pas sûre. »

« Franchement, je sais que ça existe, mais je n'y suis jamais allé. (...) Je dis peut-être des bêtises, mais je ne crois pas : pendant le temps de production de ces groupes-là, on ne pouvait pas aller voir ce qui se passait dans la commission. On n'avait pas accès, il fallait attendre la fin des travaux du groupe pour pouvoir avoir accès à tout ça. (...) Le problème, c'est le porter, parce que faire des publications et les poser sur le coin d'une table ou au fond d'un ordinateur, c'est bien parce que ça existe, et ça intéresse sûrement des gens. Je suis peut-être de l'ancienne école (...) mais que cette chose soit portée, c'est mieux. »

« Je ne pense pas que ce soit pour les cibles (...). [C'est une] vision globale de tout ce qui (...) a été créé. Après, il n'est pas très vendeur (...) il n'est pas du tout ergonomique (...) Il

sert déjà, enfin, aux gens préventeurs qui essaient de se tenir en veille documentaire, de savoir ce qui existe comme support de sensibilisation sur telle ou telle thématique ».

« En fait, les entreprises, elles ont besoin de simplification, et donc qu'on leur mâche un peu le travail (...). Il ne faut pas que ce soit un tableur Excel, ça me paraît bien compliqué. (...) Voilà, enfin, si j'ai un conseil pour le rendre un petit peu plus accessible, il y a beaucoup de cases pour rien, il me semble. En gros, on a besoin de quoi ? Les entreprises, elles ont besoin du thème, du sous-thème à la limite. »

Un seul interlocuteur a montré un enthousiasme quasiment sans retenue, pour cet outil :

« Super, bien de pouvoir, en fait, retrouver à un endroit pour pouvoir retrouver tout. Et aussi c'est utile, en tout cas, par rapport aux interlocuteurs que j'aie, niveau risques professionnels. [Pour les préventeurs de mon organisme] (...) En fait, ça a une vraie utilité, parce qu'avant on n'avait pas un endroit où tout était recensé [site internet DREETS]. (...) moi, je n'y vais quasiment jamais sur Interstis ; (...) la forme, après, elle est un peu aride (...). Le fond est utile parce que, pour le coup, on a vraiment juste les liens qui permettent d'accéder à tout. »

PREVENTICA

Pour mémoire, le groupe RC a réalisé plusieurs actions lors des salons Préventica de 2020 et de 2024. En général, les personnes interrogées ont gardé une faible mémoire de ces productions.

(Par exemple, à propos de l'affiche Preventica) « Je ne suis même pas sûre d'avoir eu cette affiche, j'essaie de me souvenir, mais je ne suis pas sûre du tout (...) on avait emmené par exemple des fiches pratiques entreprises faites par le GT »

« Moi, je n'ai pas souvenir d'avoir eu cette affiche-là dont vous parlez, en tout cas, ça ne me dit rien. »

En revanche, elles se sont prononcées plus globalement, sur le salon et en particulier, sur les conférences comme des occasions de promouvoir le PRST mais celles-ci ne relèvent pas d'une action du groupe RC.

Le bulletin PRST, un outil de communication externe, avec un impact difficilement mesurable

Le bulletin apparaît, pour la plupart des personnes interrogées, comme un bon outil pour faire connaître les travaux du PRST en *interne*, mais certaines ont pu souligner son usage possible comme un outil de communication *externe* via les relais de diffusion, voire directement auprès des entreprises. Ainsi, les représentant-es de cinq structures confirment explicitement qu’iels le relaient auprès de leurs adhérents ou en interne de leur structure.

Notons que les relais de diffusion interrogés apprécient le bulletin du point de vue de son format synthétique et de sa fréquence semestrielle, même si certain-es craignent qu’il puisse être noyé dans l’ensemble des newsletters reçues.

« On est tellement assaillis d’infos que là, le format est plutôt pas mal, la fréquence aussi, enfin la récurrence aussi. »

« On est complètement bombardé d’informations. (...) C’est quasiment quotidien (...). Par contre, c’est une ressource parce que je sais que quand je cherche quelque chose, je sais aller retrouver dans le bulletin du PRST »

Enfin, indiquons que le groupe RC a peu de visibilité sur le fait que les relais diffusent le Bulletin auprès de leurs adhérents, entreprises, salarié-es ou intermédiaires, potentiels relais.

* *
*

Plusieurs livrables produits par le groupe RC ont pu être utiles aux relais de diffusion, même si certains outils étaient prioritairement ciblés pour les groupes de travail.

Les personnes interrogées ont, en général, le sentiment que les règles communes de communication ont fortement contribué à donner au PRST une identité, y compris à l’externe ; cette identité a constitué un véritable atout car le PRST semble être perçu comme un gage de sérieux et de confiance sur la question de la santé au travail. Par ailleurs, du point de vue des relais, ces règles communes de communication ont également facilité leur travail pratique de diffusion, notamment le logotype unique et plus largement la charte graphique.

Les personnes interrogées ont le sentiment que les conseils relatifs aux posts sur les réseaux sociaux fournis par le groupe RC, plus particulièrement la création de hashtags, ont pu accélérer la diffusion des informations sur le PRST, au-delà des partenaires, entre leurs cercles, par effet boule de neige.

Même si le cadencement de la diffusion des livrables n'a pas été suivi par tous les partenaires, par méconnaissance ou en raison d'un risque de télescopage avec leur propre agenda, plusieurs personnes ont jugé que cette proposition avait produit des effets positifs en terme de communication externe : visibiliser les livrables auprès des cibles des relais de manière plus efficace qu'antérieurement, faire converger à l'instant T la communication entre partenaires auprès des entreprises sur un même sujet, rendre plus cohérente la diffusion en lien avec une éventuelle actualité sur la santé au travail.

L'idée d'une bibliothèque des livrables est plutôt saluée mais l'ergonomie du produit rebute, la rendant difficilement valorisable non seulement en interne comme déjà souligné, mais aussi en externe auprès des partenaires, voire des entreprises.

Peu de personnes interrogées se prononcent à proprement parler sur les outils créés par le groupe RC dans le cadre des salons Préventica, car ils sont méconnus¹⁶.

Enfin, si le bulletin du PRST a d'abord été conçu comme un outil de communication interne, il a néanmoins pu être utilisé comme moyen de communication externe, mais sans qu'il ait été possible au Groupe RC d'en mesurer l'impact, faute de retours par les relais de diffusion qui ont font l'usage pour leurs propres réseaux.

¹⁶ En revanche, des avis convergent pour identifier les conférences PRST comme de potentiels vecteurs de communication sur les travaux menés dans le cadre du PRST, tout en soulignant le fait que, si les acteurs de la santé au travail sont présents, c'est moins le cas de la cible finale, les entreprises.

PARTIE 4 - DES PISTES DE RÉFLEXION POUR LE PRST 5

Les pistes de réflexions suivantes en vue du PRST 5 sur la question de la communication n'ont pas vocation à être exhaustives, ni présentées de façon approfondie pour certaines qui le nécessiteraient. Toutes méritent d'être discutées, notamment avec les actuels membres du groupe de travail Réseau communication et avec d'autres spécialistes de la communication.

Le premier questionnement que nous soumettons porte sur l'intérêt de maintenir ou non un groupe de travail dédié à la communication en vue du PRST 5. Si la réponse est non, il faudra alors s'interroger sur ce qui lui pourrait lui être substitué pour remplir l'objectif de communication, nécessaire, sur le PRST 5 en ARA ; il est alors possible de s'inspirer des pratiques mises en place dans d'autres régions en matière de communication quand de tel groupe de travail n'existe pas.

Toutefois, au terme du diagnostic posé précédemment, il apparaît que le groupe RC du PRST en ARA a fourni un apport fructueux, à bien des égards, à la fois aux autres groupes de travail et aux relais de diffusion, même si des difficultés/manques ont pu être soulevés. C'est pourquoi, nous polarisons la suite de notre propos sur la perspective d'une réponse positive à la question précédente, c'est-à-dire en faveur du maintien d'un groupe communication dans le cadre du prochain PRST. Et, à la lumière de l'état des lieux précédent, nous évoquons quelques pistes de réflexion pour améliorer les actions de ce groupe de travail et les conditions de leur potentielle réussite. Ces pistes d'améliorations sont déclinées en plusieurs axes qui peuvent se chevaucher :

- 1) Rôle de la gouvernance par rapport à ce groupe dédié à la communication ;

- 2) Pistes pour l'amélioration de l'action du groupe RC :
 - améliorer les capacités de réponses du groupe RC
 - mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe ;
 - permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes de travail ;
 - poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et d'attirer de nouveaux partenaires ;
 - contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes et avec les autres régions : une nouvelle mission ?

Un rappel des constats tirés des parties précédentes, illustrés par quelques propos emblématiques tirés des entretiens, sont rappelés en amont de chaque piste. S'ensuivent quelques propositions pour le PRST 5, sous forme de cartouches synthétiques.

Maintien du groupe RC ?

« On a la chance d'avoir une collègue bien aguerrie sur toutes les questions communication. Par conséquent, (...) on n'a pas forcément mobilisé le groupe com'. »

« La tendance a plutôt été [de faire appel à] la personne référente COM de sa structure [pour] produire plutôt que de faire appel au groupe com' »

Maintien du groupe RC
pour le PRST 5 ?

Non. Il faudra alors prévoir une autre solution sur le volet « communication » du PRST : une compétence communication dans chaque groupe ou dans les structures partenaires membres des groupes ? Investiguer les solutions des autres régions ?

Oui. Compte tenu de l'action globalement fructueuse du groupe actuel, nous retenons cette option et proposons des pistes d'amélioration de l'existant (cf. les diapositives suivantes)

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1. La Gouvernance et la communication

2. Pistes pour améliorer l'action du groupe

Préalable : faut-il (re)définir ce qu'est la gouvernance et ses modalités de fonctionnement ?

La communication étant stratégique, comment mieux impliquer les partenaires sur ce sujet, via le CROCT, instance de gouvernance du PRST (prévoir un point systématique sur la communication PRST 5 lors des séances du CROCT ?)

Renforcer la réflexion commune des partenaires pour mieux atteindre la cible finale, c'est-à-dire les entreprises d'ARA, employeurs et salarié.es

S'appuyer sur le gage de sérieux et de confiance porté aux actions du PRST par les partenaires, pour envisager la création d'une sorte de label qualité PRST pour attirer de nouveaux partenaires et diffuser dans les entreprises (cf. plus bas)

Formaliser une feuille de route du groupe communication distincte de la charte d'engagement (citer la présence de ce groupe dans la charte et renvoyer à la feuille de route)

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1) La Gouvernance et la communication

2) Pistes pour améliorer l'action du groupe

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC

Permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

Contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes ; avec les autres régions : une nouvelle mission ?

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

« Le réseau Com' en interne, on n'a pas pu répondre, au vu du temps, de l'investissement et de nos capacités professionnelles. »

« On a été confronté, finalement très rapidement, dans le cadre de ce réseau, du groupe Com', à un problème d'acculturation sur le fonctionnement des réseaux sociaux, sur l'utilisation de l'hashtag, etc. »

Préalable : l'amélioration de l'action du groupe dépend pour beaucoup des moyens humains et financiers supplémentaires dédiés à la communication PRST pour mieux produire et plus, éviter l'autocensure des groupes à recourir au groupe RC et donc encourager sa saisine

Intégrer des membres spécialistes de certains media / outils de communication, issus du réseau des partenaires, soit de façon pérenne, soit en tant que de besoin

Ou pouvoir recourir à des prestations externes le cas échéant

Usage des Réseaux sociaux

Approfondir l'usage d'outils de communication (Vidéo, webinaires datavisualisation, infographies, site internet, outil de e-mailing, IA, etc.)

Disposer d'un budget dédié PRST – communication

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1) *La Gouvernance et la communication*

2) *Pistes pour améliorer l'action du groupe*

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC

Permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

Contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes ; avec les autres régions : une nouvelle mission ?

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC auprès des groupes de travail

« Je ne suis pas sûr que [le document sur l'offre d'appui à une stratégie communication] soit connu parce que le groupe com' a très peu été sollicité sur la stratégie, en fait, à ma connaissance »

« Est-ce que le Réseau com' a des compétences ou une appétence pour l'aide à l'amélioration de l'ergonomie d'outils informatiques (...) ? »

« Je n'en ai pas connaissance [la bibliothèque], en toute honnêteté (...) »

« Du coup, la conséquence [d'une méconnaissance d'interstis », c'est qu'on crée des outils parallèles (...). On s'est créé un teams qui est beaucoup plus simple d'utilisation (...) et où on a mis tous nos docs »

Rendre plus lisibles et accessibles les différentes actions produites par le groupe RC

Renommer les documents numériques, les intitulés (titres) et harmoniser leur format (par ex. : qui est visé, objectif, objet etc.)

Pouvoir identifier le document comme émanant Groupe RC du PRST

Structurer l'architecture des produits du groupe RC sur la plateforme de partage pour faciliter la recherche du document souhaité : par cibles, par objectif, par thème, par ordre alphabétique, etc.

Auditer l'usage d'Interstis par les groupes de travail (pilotes) et décider du maintien de cet outil ou en envisager un autre

Mieux faire connaître l'offre de service du groupe RC

Fournir régulièrement au groupe RC des informations sur l'avancée des travaux des autres groupes pour permettre au groupe RC de proposer son offre de service le cas échéant

Envisager l'intervention d'un membre du groupe RC dans les groupes de travail pour un rappel de l'offre (*Bémols : nombre de groupes de travail conséquent ; moment opportun ; etc.*)

Présentation avec un webinaire enregistré, de l'offre de service aux groupes de travail et/ou aux pilotes, notamment les nouveaux arrivants et l'actualiser à l'occasion de chaque nouvelle production du groupe RC

Prévoir un référent (pilote ou non) communication dans chaque groupe de travail chargé d'informer le groupe RC de l'avancée des travaux)

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1) *La Gouvernance et la communication*

2) *Pistes pour améliorer l'action du groupe*

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC

Permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

Contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes ; avec les autres régions : une nouvelle mission ?

Permettre au groupe RC de faire une offre de service plus adaptée aux besoins des groupes

« Si le pilote, au moment où il en [offre de service] entend parler, il n'en a pas besoin, il va l'oublier. »

« Le document [sur l'appui à la définition d'une stratégie de communication] a bien cadré les choses et ça a évité (...) les dérives de sur-sollicitation du groupe (...). Ca a peut-être un peu trop verrouillé. »

« Ce peu de sollicitations, est-ce dû au fait que ce document n'ait pas été assez communiqué, compris, connu ? Ou est-ce que les groupes (...) ont préféré faire autrement ? »

Permettre au groupe RC une meilleure connaissance des attentes des autres groupes de travail

Donner au groupe RC les moyens humains et financiers pour éviter l'auto-censure des autres groupes et encourager la saisine

Envisager une enquête sur les (nouvelles) attentes des autres groupes de travail en matière de communication

Fournir régulièrement au groupe RC des informations sur l'avancée des travaux des groupes (*déjà évoqué*)

En amont du PRST 5, tenter de formaliser un agenda de saisine du groupe RC par les autres groupes (planification des sollicitations / programme de travail annuel/pluriannuel)

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1) *La Gouvernance et la communication*

2) *Pistes pour améliorer l'action du groupe*

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC

Permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

Contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes avec les autres régions

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

« Est-ce que vous avez (...) fait un post LinkedIn ? Est-ce que vous avez relayé sur Instagram ? Est-ce que c'était une info que vous avez mise sur votre site ? Est-ce que vous avez (...) fait une newsletter ? (...) Il y a différentes possibilités, mais cette information-là, on ne l'a pas. »

*« Le côté négatif, c'est les réseaux sociaux, (...) on n'en a pas vraiment » ;
« Question : vous relayez via LinkedIn par exemple (...) des messages clé en main ? Réponse : Oui, on les pousse tel quel »*

« C'est dommage qu'il n'y ait pas un site du PRST 4 Auvergne-Rhône-Alpes »

Permettre au groupe RC de savoir si les relais ont relayé et de connaître les calendriers des partenaires sur la communication des thématiques communes avec celles du PRST

Faciliter la diffusion des livrables des groupes par les relais auprès de leurs réseaux / renforcer l'action sur le calendrier de diffusion

Tirer les enseignements de l'expérience passée de site internet PRST ARA et des autres régions (Occitanie, PACA, Grand Est, Pays de Loire) et envisager la piste d'un réseau social PRST (LinkedIn par exemple)

Limites : la question de l'administration, du coût, du temps, etc.

S'appuyer sur le gage de sérieux du PRST auprès des partenaires et de leurs cibles (entreprises) en créant un label en plus du logo et de la charte graphique ; ceci permettrait aussi d'attirer de nouveaux partenaires

Mesurer l'audience / la portée de la communication d'informations par les relais de diffusion

Faire une liste des cibles des relais de diffusion ou, *a minima* du nombre de cibles (*Limite : confidentialité des listes*)

Envisager un référent au groupe RC dans chaque structure partenaire sur la question de la communication PRST

Inciter les relais à disposer d'un outil de e-mailing avec centralisation des résultats par le groupe RC

Dans l'hypothèse du maintien du groupe RC :

1) *La Gouvernance et la communication*

2) *Pistes pour améliorer l'action du groupe*

Améliorer les capacités de réponses du groupe RC

Mieux structurer et rendre plus visible toute l'offre de service du groupe RC

Permettre au groupe RC de produire une offre de service plus adaptée aux besoins des autres groupes

Poursuivre le travail de facilitation de la communication des relais de diffusion et attirer de nouveaux partenaires

Contribuer aux échanges et à la mutualisation entre les groupes ; avec les autres régions : une nouvelle mission ?

Echanges / mutualisation avec les autres régions : une nouvelle mission ?

« Le PRST en Normandie, ils ont fait des capsules vidéo sur les maladies chroniques évolutives (...). On l'a appris par hasard (...). Nous, on aurait très bien pu créer des capsules vidéo sur les maladies chroniques évolutives en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec des besoins de financement, on y aurait passé un temps pas possible. (...) Mutualisons, parce que ces capsules vidéo, on peut les communiquer partout sur le territoire national, (...) ce n'est pas propre à la Normandie, les maladies chroniques évolutives. »

« Chacun a fait son petit guide, ça coûte une blinde, il faut l'actualiser, et chacun fait ça dans son PRST.(...) Donc ça, ça pourrait être une action de la COM que de donner à voir (...) tous les livrables qui ont été faits par ailleurs, qu'on évite de refaire des choses dans le cadre du PRST 5 si elles existent ailleurs, ou alors qu'on s'en empare pour les essayer chez nous. »

« « (...) Il y a du pour et du contre. (...) Le pour quand il y a quelque chose qui est bien fait quelque part, pourquoi ne pas essayer de le refaire ailleurs ; ça veut dire (...) s'approprier le contenu et travailler sur la diffusion du document. Ce qui n'est pas le plus facile et ce n'est pas le plus motivant (...) pour les contributeurs [car pour] mobiliser [les] partenaires dans un groupe de travail, ça va être plus facile en travaillant avec eux à la construction d'un livrable qu'ils vont s'approprier. (...) Ils seront d'autant plus enclins derrière à diffuser. (...) Je trouve que c'est encore plus compliqué par rapport au Webinaire, parce que (...) soit tu as l'info que le webinaire est organisé par une autre région et tu peux essayer (...) de le diffuser aux cibles qui pourraient être concernées [en ARA] (...) ou alors [il faut utiliser] le Replay, mais le Replay [on va] dire « (...) on vous invite à un webinaire et (...) tu lances le replay comme ça » ? (...) Ce n'est pas tellement fait pour ça un replay (...). Donc je trouve que c'est plus facile à organiser autour d'un support de type outils, livret d'informations, sensibilisation etc. »

La volonté de mise en relation entre les régions, le partage d'expériences et d'actions, voire de mutualisation, a été évoquée par plusieurs personnes interviewées sur la communication (et au-delà) comme en témoignent les extraits précédents.

Cette question relève du national.

Des groupes de travail interrégionaux sont d'ores et déjà prévus.

Il convient de s'assurer que la question de la communication sur le PRST est bien intégrée dans l'ordre du jour de ces groupes interrégionaux.

ANNEXES

Annexe 1 – Les questions évaluatives du groupe RC

Connaissez-vous le réseau com' du PRST et sa composition ? Quelles sont ses missions ?

Avez-vous sollicité le réseau com' ? Comment ? par un membre du groupe ? directement ? Si oui, si non, pourquoi ?

En quoi les actions du réseau com' ont permis ou non de faire connaître le PRST aux cibles ?

En quoi les actions développées par le groupe réseau com' ont permis ou non de répondre aux besoins des groupes ?

En quoi les actions développées par le groupe réseau com' ont permis ou non aux partenaires de mieux connaître les livrables ? de participer à la diffusion des livrables, de manière plus efficace ?

En quoi les actions du groupe com' ont permis ou non de produire et de diffuser des livrables plus adaptés aux cibles ? plus efficaces ? plus pertinents ? du point de vue des groupes de travail, du CROCT.

Dans quelle mesure l'organisation, la composition, les moyens, le pilotage du réseau Com ont permis ou non d'atteindre les objectifs assignés ?

En quoi le fait pour une personne du réseau Com de participer (ou son organisation) également à un groupe de travail a-t-il pu être source de confusion, pour elle ou pour les groupes de travail, en cas de sollicitation pour un appui ? Conséquences ?

Quelle a été pour vous la valeur ajoutée / les limites du groupe réseau com' ? Y a-t-il un intérêt à le maintenir pour le prochain PRST ? Faut-il apporter des évolutions ? Lesquelles ?

Annexe 2 – La charte du PRST 4

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES DU PRST4

Ce document a été établi par les signataires du PRST 4. Il a été construit pour donner à voir :

- Les engagements des parties prenantes ;
- Les moyens et ressources mis à disposition ;
- Le fonctionnement des instances et groupes de travail.

Il a vocation à être mis à disposition :

- Des partenaires sociaux et de leurs équipes ;
- Des équipes de direction et de d'encadrement des autres organisations signataires ;
- De l'équipe de la DREETS en charge de l'animation du PRST 4 ;
- Des membres du CROCT et du GPRO ;
- De l'ensemble des professionnels engagés dans le PRST 4 en tant que pilote ou contributeur.

Préambule :

Le 4^{ème} Plan Santé Travail publié le 14 décembre 2021 a formalisé pour les 4 années à venir des objectifs et actions visant à améliorer la prévention des risques professionnels. Il s'agit d'un important travail de co-construction associant l'Etat, les partenaires sociaux et des acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels.

En Auvergne Rhône Alpes, l'ensemble de ces partenaires s'est également mobilisé pour construire un Plan Régional pour la Santé au Travail déclinant les objectifs du PST 4 et adapté aux problématiques régionales.

La richesse du PRST 4 résultera de la diversité des acteurs engagés, diversité qui se traduit dans le positionnement, les missions et les moyens de chacun :

- L'Etat, représenté par la DREETS, est garant du bon déroulement de la démarche de construction du PRST, de sa cohérence, et de sa mise en œuvre, en lien notamment avec le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail.
- Les partenaires sociaux sont les acteurs de la négociation collective et du dialogue social. Ils sont engagés dans les instances paritaires, les branches professionnelles et dans les entreprises. Dans le but d'améliorer et de faire vivre le dialogue social au service de la prévention des risques professionnels, de la qualité de vie et des conditions de Travail et du maintien dans l'emploi, ils seront force de proposition dans la mise en place du PRST 4.
- Les organismes institutionnels sont des professionnels de la prévention des risques, acteurs de terrain en capacité d'agir directement en entreprise, selon des programmations définies nationalement, régionalement ou localement.

Signataires de la présente charte, ces partenaires s'engagent au sein du PRST dans le cadre de leurs compétences respectives, conformément à leurs missions, orientations stratégiques et périmètre d'intervention et selon des modalités correspondantes.

Ils mettent en œuvre le PRST au service des entreprises et des travailleurs et ont conscience de l'importance de la continuité de leurs engagements dans un objectif d'efficacité des actions qui seront engagées jusqu'en 2025.

De manière opérationnelle, la présente charte définit les modalités de participation et contribution active de chacun aux travaux du PRST et notamment :

- A l'élaboration des orientations stratégiques de la politique régionale de santé et de sécurité au travail ;
- A l'élaboration et l'actualisation en continu du diagnostic territorial par des partages des données en leur possession ;
- Aux instances de gouvernance et aux groupes de travail entrant dans leur champ de compétence ;
- A la valorisation et la promotion du PRST4 notamment au travers de la diffusion des productions des différents groupes de travail afin qu'elles atteignent le plus largement possible leurs cibles.

La contribution des partenaires, par la mise à disposition de ressources internes (humaines, matérielles ou logistiques) au service du PRST s'effectuera en fonction des moyens que chacun sera effectivement en capacité de mobiliser.

1. Les instances de gouvernance du PRST 4

Le pilotage du PRST4 est assuré par le **Comité Régional d'Orientation sur les Conditions de Travail (CROCT)**.

Le CROCT participe à l'élaboration :

- des orientations de la politique de santé et de sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail au plan régional ;
- de diagnostics territoriaux et sectoriels sur les conditions de travail et la prévention des risques professionnels et à leur actualisation
- A l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du Plan Régional de Santé au Travail.

Au sein du CROCT, le **Groupe Permanent Régional d'Orientation des conditions de travail (GPRO)** exerce une fonction d'orientation dans le domaine de la politique de santé et de sécurité et d'amélioration des conditions de travail.

Le GPRO :

- Rend des avis sur toute question de nature stratégique dans son domaine de compétences ;
- Formule les orientations du PRST et participe au suivi de sa mise en œuvre ;
- Participe à l'élaboration du diagnostic territorial.

CROCT et GPRO sont présidés par **le Préfet de région ou son représentant** et se réunissent au moins une fois par an.

Les **personnes désignées par chaque organisation pour siéger au sein de ces instances** ont pour mandat de :

- Représenter leur institution lors des réunions des instances de gouvernance ;
- Contribuer activement aux réflexions et engager leur institution sur les différents points d'arbitrage soumis et décisions partagées lors des séances de travail ;
- Participer aux séminaires annuels et séances exceptionnelles organisées le cas échéant ;
- Diffuser activement et régulièrement, au sein de leur organisation, les informations relatives au PRST4, à son avancement, aux productions mises à disposition ;
- Transmettre les informations utiles sur les évolutions de l'offre de services ou les interventions de leur organisation susceptibles d'avoir une incidence sur le PRST4 et son déploiement pour favoriser cohérence et efficacité.

Chaque institution s'engage à assurer la continuité de sa représentation au sein des instances de gouvernance du PRST 4, en remplaçant son mandataire en cas d'indisponibilité ponctuelle ou départ de son organisation.

2. Animation du PRST4

La **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)** assure la **coordination et de l'animation globale du PRST4**.

Elle s'engage à :

- Assurer la préparation, l'animation et le secrétariat des instances de gouvernance ;
- Assurer l'accès des parties prenantes aux informations et documents utiles à leur pleine et éclairée participation aux travaux dans des délais adéquats par :
 - l'accès à une plateforme de partage où seront rendus accessibles l'ensemble des documents utiles à la compréhension et au suivi de l'avancement du PRST4 ;
 - la conception de bulletins d'informations sur le PRST4, diffusés à échéances régulières afin d'informer largement sur les actions menées dans le cadre du PRST4, de valoriser ses productions et ses résultats.
- Organiser à échéances régulières des temps collectifs de partage et d'échanges. Des séminaires annuels associant l'ensemble des parties prenantes seront ainsi organisés par la DREETS afin de faire le point sur les actions en cours et échanger sur les ajustements utiles à apporter à la feuille de route annuelle.
- Assurer la fluidité de la circulation des informations utiles entre instances, groupes de travail et réseau communication.

3. Ressources mobilisées

Les **moyens humains mobilisés pour la définition et la mise en œuvre opérationnelle du Plan** sont principalement ceux :

- Du **Pôle Travail de la DREETS** (animation et coordination du PRST, pilotage de certaines actions et contributions aux travaux de plusieurs groupes de travail, suivi et coordination du réseau communication) ;
- Du **service communication de la DREETS** au sein du réseau communication ;
- **Des institutions partenaires** : désignation de pilotes d'actions et contributeurs aux différents groupes de travail, d'un « référent PRST » qui est l'interlocuteur privilégié pour la DREETS, « points d'entrée » pour toute question opérationnelle ou logistique (remplacement d'un contributeur sur un groupe de travail ou d'un pilote, recherche de solutions logistiques pour l'organisation d'un événement, recherche d'interlocuteurs pertinents,...).

En outre, pour accompagner la mise en œuvre du PRST4 et permettre aux parties prenantes d'assurer pleinement leurs missions, les parties signataires conviennent de l'intérêt **d'une mission d'appui-conseil et d'assistance technique** (ci-après dénommée *mission d'appui-conseil*) qui pourra être mobilisée, sous la direction opérationnelle de la DREETS et des autres contributeurs, pour un appui à :

- L'animation et la coordination du PRST ;
- L'organisation des réunions des groupes de travail et du réseau communication, notamment durant la phase préparatoire à la construction du PRST 4 ;
- Le suivi des travaux des groupes de travail et l'interface avec les instances de gouvernance ;
- La mise en place d'outils et d'ateliers en soutien aux pilotes, groupes de travail et instances de gouvernance ;
- L'organisation des temps forts du PRST (séminaires, journées d'échanges pilotes / instances de gouvernance).

La contribution financière des signataires pour la réalisation de cette prestation en complément de celle de la DREETS s'appréciera par chacun d'eux au regard des moyens dont ils disposent.

Par ailleurs, les parties signataires pourront, conformément à leurs missions, orientations stratégiques et périmètre d'intervention, et selon leurs moyens, apporter leur **contribution technique, logistique ou matérielle** au service du PRST4 afin de :

- Soutenir le déploiement des actions et la production des livrables ;
- Faciliter le fonctionnement et la tenue des réunions des différentes instances et groupes de travail (mise à disposition de salles de réunion, plateformes de webinaires, outils de visioconférence...);
- Valoriser et promouvoir le plan et ses productions (via les sites institutionnels, newsletters, réseaux d'adhérents et/ou partenaires, autres ressources en terme de communication).

Une des missions de l'appui-conseil est de contribuer à répertorier ces moyens et d'assurer l'information sur leur existence auprès des groupes de travail notamment.

Une **plateforme de partage** sera mise à disposition par Présanse Auvergne Rhône Alpes et permettra à l'ensemble des acteurs du PRST d'accéder aux supports de communication, aux livrables produits et aux documents d'information sur l'avancement du PRST. Son administration et son animation seront prises en charge par la DREETS et Présanse Auvergne Rhône Alpes.

Enfin, dans le cadre du budget dédié aux appels à projets et initiatives, des actions et expérimentations en lien avec le PRST4 pourront être financées par la DREETS.

4. Mise en cohérence, capitalisation et suivi du déploiement du PRST 4

Les objectifs, modalités de déploiement et d'évaluation des actions sont inscrites dans un document type dénommé « fiche action » qui peut regrouper plusieurs actions distinctes relatives à la même thématique.

Ces différentes actions pourront être mises en œuvre selon des **temporalités distinctes** afin de programmer l'engagement des institutions sur un nombre raisonnable d'actions en simultané.

Les actions du PRST 4 sont par principe construites et pilotées de manière partenariale et ouverte.

L'association plus étroite de représentants des bénéficiaires finaux du PRST4 (employeurs, salariés, ...) dans le processus d'élaboration des livrables sera recherchée afin de produire des contenus adaptés aux besoins, accessibles et compréhensibles d'une part, et adéquats sur la forme et dans leurs canaux de diffusion d'autre part. Selon les actions, les destinataires des livrables pourront être soit intégrés au groupe de travail soit à certaines phases durant le cycle d'élaboration (relecture, test...) avant finalisation.

Les signataires s'engagent à assurer une information transparente sur les évolutions de leur offre de services et sur les actions propres à leurs institutions susceptibles d'avoir une incidence sur le PRST4 et son déploiement pour favoriser cohérence et efficacité.

Le suivi de l'avancement des travaux des différents groupes de travail sera confié à la mission d'appui-conseil en lien avec la DREETS.

Afin de renforcer le dialogue entre instances de gouvernance et groupes de travail, une **journée de travail rassemblant membres des instances de gouvernance et pilotes d'action** sera organisée chaque année. Cette journée aura pour objectif de :

- Permettre aux pilotes de présenter un point d'avancement des projets et interpeller les membres de la gouvernance sur toute question ou sujet pertinents ;
- Entériner les éventuelles inflexions stratégiques données aux fiches actions ;
- Valider la feuille de route pour l'année suivante ;
- Partager les points de vigilance.

Un **séminaire annuel** permettra de présenter à l'ensemble des acteurs du PRST 4 un état d'avancement du PRST 4 et de donner de la visibilité aux actions réalisées.

5. Fonctionnement des groupes de travail du PRST4

Les groupes de travail du PRST4 ont en charge la construction et la mise en œuvre des fiches action.

5-1- Constitution des groupes de travail

Les groupes de travail sont pluridisciplinaires et pluri-partenariaux. Ils rassemblent des représentants issus des organisations parties prenantes du PRST4, les contributeurs, qui disposent, de par leur fonction, compétences et expérience, de l'expertise nécessaire pour contribuer utilement aux actions et à l'atteinte des objectifs. Ces contributeurs **représentent et engagent leur institution** au sein du groupe de travail, sous réserve le cas échéant de la mise en place de modalités de validation en interne.

Ils sont également **des relais d'information** au sein de leur institution **sur les travaux engagés au titre du PRST et leur avancée**. Un **pilote ou binôme de pilotes¹ d'action est désigné parmi les contributeurs** pour chacune des actions engagées. Ces pilotes sont issus des différentes institutions partenaires en phase, dès lors que cela est pertinent, avec l'organisation retenue au niveau du PST4.

¹ Ce principe de co-pilotage sera recherché pour dynamiser l'animation des groupes et faciliter la tâche du pilote (répartition des tâches et suivi des actions). Ce co-pilotage pourra être interne à l'institution pilote ou réparti sur deux institutions distinctes.

➤ **Conditions de désignation des pilotes :**

Compte tenu du rôle essentiel des pilotes dans la conduite des actions dont ils ont la charge et au regard de l'expérience acquise dans les précédents PRST, une attention particulière devra être portée par leur organisation employeuse à leur désignation, avec les points d'attention suivants :

- Compétence des pilotes sur le sujet traité par le groupe de travail et les acteurs du champ de la santé au travail impliqués ;
- Capacité à concilier leur mission au sein du groupe de travail et leur activité professionnelle principale au regard de leur charge de travail ;
- Organiser le remplacement du pilote (et contributeurs) en cas d'absence de longue durée, de changement de fonction ou encore de départ définitif et avertir la DREETS des dispositions prises dans les meilleurs délais.

Afin de faciliter la communication entre les membres des groupes de travail et les instances de gouvernance, **un annuaire** reprenant les coordonnées de chacun et leur mission dans le cadre du PRST4 sera mis à disposition des acteurs du PRST (après accord des intéressés) pour être diffusé auprès de l'ensemble des parties prenantes.

5.2. Soutien aux pilotes et au fonctionnement des groupes de travail

Une **répartition des responsabilités et travaux** sera recherchée **dans les groupes de travail** afin de les répartir entre pilotes et contributeurs.

Un règlement intérieur sera discuté et mis en place au sein de chaque groupe au moment du lancement des actions pour définir les principes de travail (distanciel / présentiel, principes de travail en asynchrone, fréquence des rencontres, niveau de mobilisation de chacun...) au sein du collectif et la répartition des rôles. Une trame de règlement intérieur et des modalités d'animation de cette séance de mise en place seront proposées par la mission d'appui-conseil en lien avec le DREETS.

La mission d'appui-conseil sera mobilisée pour **appuyer la communauté des pilotes** des groupes de travail. Les actions suivantes pourront être envisagées en fonction des besoins identifiés en lien avec la DREETS :

- Séances d'embarquement ;
- Construction et mise à disposition d'outils (« kits d'information » pour faciliter l'intégration de nouveaux membres...);
- Ateliers de professionnalisation et d'échanges de pratiques ;
- Soutien dans l'organisation logistique d'événements et/ ou de réunions de groupes de travail (listes de salles disponibles, recensement des outils pour la réalisation de webinaires ...)...

Les groupes de travail pourront également faire appel au **réseau mutualisé de communication** (cf. point 6) pour échanger sur la stratégie de communication, la forme et les modalités de diffusion des livrables, le recours à des compétences et outils d'aide à la réalisation des livrables...

6. Communication

La **politique de communication du PRST 4** poursuit les 2 grands objectifs suivants :

- Mieux faire connaître le PRST, notamment au sein des organisations partenaires, pour mieux mobiliser au niveau des groupes de travail et valoriser le travail accompli au titre du Plan ;
- Améliorer la qualité (fond et forme) et les modalités de diffusion de toutes les « productions » (documents pédagogiques, techniques papier, vidéo ou numérique, contenu de formation ou de professionnalisation...) élaborées par les groupes de travail en direction des cibles finales afin d'accroître l'impact des actions.

➤ Moyens

Un « réseau communication » mutualisé constitué de professionnels disposant de compétences en matière de communication et de représentants des institutions partenaires est mis en place pour toute la durée du PRST 4.

Le réseau rassemblera des compétences en matière de :

- Stratégie de communication: capacité à guider les groupes de travail dans les choix des « formats » des livrables (plaquette, site web, vidéo, événementiel ...) et des modalités de communication autour de l'existence de ces livrables (mobilisation de relais d'information, promotion sur les réseaux sociaux...);
- Rédactionnel (lisibilité et accessibilité des contenus, rédactionnel « communicant »...);
- Mise en forme des contenus (print/ digitaux/ web...);
- Création graphique (développement d'une identité visuelle, création de « marques »...);
- Organisation d'événements...

Au-delà des compétences, les ressources matérielles ou financières susceptibles d'être mobilisées pour soutenir la production des livrables et leur diffusion seront également recensées sur la base du volontariat.

La DREETS, en lien avec la mission d'appui-conseil, consolidera par ailleurs une **vision globale des besoins** des différents groupes de travail dès la phase de construction des fiches-actions et **proposera des modalités de travail** sur la durée du plan susceptibles de permettre une adéquation entre les ressources disponibles au sein du réseau et ces besoins.

Ces modalités de travail seront mises en débat auprès des membres du réseau et affinées en concertation avec ces derniers. Elles seront expérimentées lors de la première année de déploiement du PRST et pourront évoluer en fonction des objectifs visés.

➤ Missions du réseau communication

Les professionnels du réseau seront sollicités pour apporter leur expertise et conseils aux groupes de travail lors de la phase de co-construction du PRST et de ses fiches-actions et tout au long de son déploiement. **Dans le cadre d'une mobilisation de ses membres en fonction des moyens de chaque organisation participante, le réseau de communication, aura vocation à :**

- Appuyer la définition, aux côtés de la DREETS, d'une stratégie globale de communication pour le PRST4 et de règles harmonisées en matière de communication ;
- Accompagner la mise en œuvre de cette stratégie de communication globale ;
- Conseiller les groupes de travail et les accompagner dans la conception des différents livrables » et productions qu'ils ont vocation à élaborer et les aider à concevoir leur diffusion auprès des bénéficiaires ;
- Soutenir la diffusion de toutes les productions des groupes de travail en mobilisant les leviers disponibles au sein de leur organisation et au sein de leurs réseaux de partenaires.

7. Evaluation du PRST 4

Le CROCT ARA, en pleine cohérence avec les attentes posées au niveau national, souhaite engager l'évaluation du PRST 4 et la placer en aide à la décision pour optimiser son fonctionnement global mais aussi la pertinence et l'efficacité de ses actions.

Le pilotage du plan s'appuiera en particulier sur le résultat de ces évaluations pour réorienter ou poursuivre les actions, en tenant également compte de l'évolution des besoins des acteurs et des enjeux de santé au travail.

L'évaluation du PRST 4 combinera en ARA :









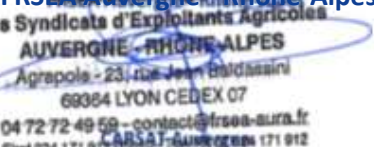
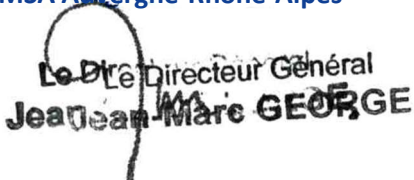
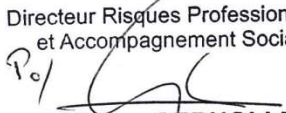




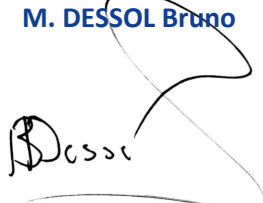
- Une démarche d'évaluation systémique qui sera engagée lors de la dernière année du Plan. Elle aura pour objectif d'interroger la pertinence, l'efficacité et la cohérence de l'organisation globale du PRST (animation, organisation, pilotage, suivi, outillage...) sur le déploiement du dispositif.
- Des travaux monographiques centrés sur une ou plusieurs actions du Plan qui auront pour objectif de poser une évaluation détaillée des effets, voire impact des actions concernées.
- Un bilan évaluatif pour chacune des actions du Plan qui aura pour objectif d'interroger les effets produits des actions déployées sur le territoire et de mesurer le niveau d'appropriation par les acteurs concernés. Ces bilans seront construits par les groupes de travail sous la coordination des pilotes d'action et stabilisés en fin d'action.

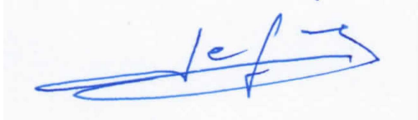



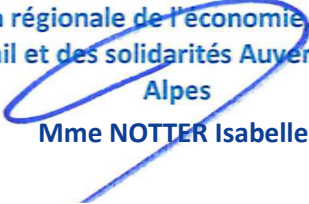
Le dispositif d'évaluation du PRST4 sera pensé dès le lancement du Plan :

- Définition d'un référentiel d'évaluation qui servira pour l'évaluation systémique ;
- Intégration dans les fiches actions d'indicateurs de réalisation et de résultats ainsi que des précisions sur les modalités et outils de collecte de ces indicateurs ;
- Définition d'une trame de bilan évaluatif pour les actions ;
- Soutien méthodologique apporté aux pilotes (via notamment la mise en place d'ateliers de formation, la mise à disposition d'un kit méthodologique, un appui méthodologique pour la réalisation des bilans.

Le CROCT, ou un groupe de travail dédié mandaté par ce dernier, sera en charge du pilotage de l'évaluation.

Signatures :

 <p>CGT COMITÉ RÉGIONAL C.G.T. AUVERGNE/RHÔNE-ALPES 112, rue Ney - 69003 LYON Tél. 04 72 60 53 13 - Fax 04 72 60 53 10</p>	<p>CFDT Auvergne - Rhône – Alpes Secrétaire Général - AILLARD Pierrick</p>  <p>AUVERGNE RHÔNE-ALPES Union Régionale Interprofessionnelle CFDT AUVERGNE RHÔNE-ALPES 74 rue Maurice Elieard - 69003 LYON TEL : 04 72 33 77 53 / FAX : 04 72 33 84 92 e-mail : region@auvergne-rhone-alpes.cfdt.fr Siret : 779 868 447 0007e</p>
<p>Force Ouvrière</p>  <p>P. Dorez</p>	<p>CFTC Auvergne - Rhône – Alpes Monsieur PAYS Jean-Luc</p>  <p>J. Pays</p>
<p>CFE - CGC Auvergne - Rhône – Alpes</p> 	<p>MEDEF Auvergne - Rhône – Alpes Président - RAUNICHER Jean-Luc</p> 
<p>CPME Auvergne - Rhône – Alpes Président – M. TURCAS François CPME Auvergne-Rhône-Alpes 55 rue Sergent Michel Berthet 69256 LYON CEDEX 09 Tél : 04 72 33 77 53 Siret : 82047595200017</p> 	<p>U2P Auvergne Rhône-Alpes Président – MASSON Louis</p> 
<p>CRMCCA Auvergne - Rhône – Alpes / FRSEA Auvergne - Rhône-Alpes des Syndicats d'Exploitants Agricoles AUVERGNE - RHÔNE-ALPES Agrapole - 23, rue Jean Baldassini 69084 LYON CEDEX 07 04 72 72 49 59 - contact@frsea-sura.fr Siret 824 171 875 00017 CARSAT-Auvergne 171 912</p> 	<p>ARCMSA Auvergne-Rhône-Alpes</p> <p>Le Directeur Général Jean-Marc GEORGE</p> 
<p>CARSAT Auvergne Directeur Risques Professionnels et Accompagnement Social</p>  <p>Philippe GERNOLLE</p>	<p>CARSAT Rhône – Alpes Directeur - CORVAISIER Yves</p> 
<p>OPPBTB Directeur d'agence AURA</p> 	<p>ARACT Directrice - Déléguée régionale de l'Anact LOMBARDY Anne-Cécile</p> 
<p>AGEFIPH Auvergne - Rhône-Alpes Déléguée régionale BELAIR DARGENT Marie-Laure</p> 	<p>FNATH M. DESSOL Bruno</p> 

<p>PRESANSE Président – M. LESIMPLE Serge</p> 	<p>UDES</p> 
<p>Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes Pa. délégué, La Direction régionale adjointe Muriel Vidalenc</p> 	<p>Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne- Rhône-Alpes Mme LEVE Nuan, directrice adjointe</p> 
<p>Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Auvergne-Rhône- Alpes Mme NOTTER Isabelle</p> 	

Annexe 3 - « Missions, composition et fonctionnement du groupe RC »

LE RESEAU COMMUNICATION DU PRST 4 :

MISSIONS, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

Un **réseau Communication** a été mis en place pour **appuyer le déploiement du 4^{ème} Plan Régional Santé Travail** en Auvergne Rhône Alpes. Ses missions sont définies par la charte d'engagement des partenaires du PRST 4 :

- Mieux faire connaître le PRST, notamment au sein des organisations partenaires, pour mieux mobiliser au niveau des groupes de travail et valoriser le travail accompli au titre du Plan ;
- Améliorer la qualité (fond et forme) et les modalités de diffusion de toutes les « productions » (documents pédagogiques, techniques papier, vidéo ou numérique, contenu de formation ou de professionnalisation...) élaborées par les groupes de travail en direction des cibles finales afin d'accroître l'impact des actions.

Ses travaux sont mis à disposition de l'ensemble des groupes de travail du PRST 4 **sur la plateforme collaborative** dans le dossier *PST 4 / PRST 4 – Outils*. Y figurent notamment la charte graphique du PRST 4 et les logos à utiliser, Les essentiels de la communication, Eléments de langage : le PRST 4 en 7 questions...

1- Composition du réseau communication :

Le réseau communication est composé d'une part de représentants des partenaires sociaux siégeant au CROCT, d'autre part de professionnels de la communication issus des organisations partenaires du PRST 4 ([cf. tableau annexe 1](#)).

2- Modalités de fonctionnement et collaboration avec les groupes de travail du PRST 4

Le réseau communication peut venir en appui aux groupes de travail du PRST 4, dès lors que ceux-ci ne peuvent faire appel en interne aux ressources et compétences dont ils ont besoin en matière de communication.

L'aide apportée peut concerner :

- La définition d'une stratégie de communication adaptée en fonction des thématiques et cibles visées. Des entretiens avec des professionnels de la communication membres du réseau peuvent être organisés en ce sens.
- Un appui à la réalisation de supports de communication sous réserve de la capacité des personnes compétentes au sein du réseau à libérer le temps nécessaire.

Modalités de saisine du réseau communication par un groupe de travail : le pilote adresse un **mail à la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes à ara.cellule@dreets.gouv.fr**.

Il précise l'objet des travaux engagés et les modalités envisagées par le groupe le cas échéant, le calendrier de l'action s'il est défini, le type d'appui recherché, les coordonnées de la personne à contacter au sein du groupe de travail...

La DREETS interrogera le réseau communication pour identifier la personne en capacité de répondre à la demande et fera la mise en relation.

Annexe 1 : Composition du réseau communication

Nom et Prénom	Structure ou organisme représenté	Fonction	Apports
PAYS Jean Luc	CFTC	Membre du CROCT	
DECROZE Jean Pierre	CFDT	Contributeur groupes de travail	
DOMERGUE Claire	MEDEF	Membre du CROCT	
FONBAUSTIER Anne Laure	DREETS ARA	Responsable service communication	Conception, rédaction de support de com, mailing, réseaux sociaux, relations presse, vidéo
BOURGEON Estelle	ARACT	Chargée de communication	Conception, rédaction de support de com, mailing, réseaux sociaux, relations presse, vidéo
CARDON Matthias	CARSAT Rhône Alpes	Responsable service communication	Conception, rédaction de support de com, réseaux sociaux, relations presse
BALDI Annick	PRESANSE ARA	Coordinatrice régionale	Conduite de projet, actions coordonnées de prévention tout public (entreprises, salariés, branches professionnelles,), organisation d'événements, aide à la réalisation de cahiers des charges pour support de communication print (affiche, plaquette, guide, kakémono,...), relecture de documents, garantie de l'application de la charte graphique du PRST4, ...
BOUTON Sandrine	CAPEB AURA	Responsable communication	Rédaction, relations presse, réseaux sociaux, emailing
GRILLOT Marie Pierre	AGEFIPH	Référente communication	Relecture de documents, conseils à la rédaction, organisation d'évènements, conduite de projets

Dernières publications du SESE

Accessibles sur : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Statistiques>
(Rubrique Etudes et Statistiques)

Etudes :

Les travailleurs expérimentés en Ardèche, SEON Martial, février 2026

Les accords « égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023, GALMES Anne-Lise, janvier 2026

La prévention de la désinsertion professionnelle dans les services de prévention et de santé au travail interentreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes – GRAFF Didier, juillet 2025

Etude sur la situation des jeunes de 16 à 25 ans en Ardèche, GALMES Anne-Lise, juin 2025

Mixité dans la filière bois en Haute-Loire et dans le Puy de Dôme en 2020, SEON Martial, juin 2025

Le logement adapté en Auvergne-Rhône-Alpes – GUILLAUME Sabine, avril 2025

Chiffres clés :

Panorama statistique de la cohésion sociale, GAUDILLAT Agnès, février 2026

Emploi salarié et taux de chômage régional et départemental au 2^{ème} trimestre 2025 – JACOD Olivier, janvier 2026

Les difficultés de recrutement en 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes, GILBERT Axel, octobre 2025

Les Inscrits à France Travail, 4^{ème} trimestre 2025, janvier 2026

Note de conjoncture régionale, 3^{ème} trimestre 2025, JACOD Olivier, décembre 2025



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Directrice de la publication : Fabienne FOURNIER-BERAUD

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Auvergne-Rhône-
Alpes

Service Étude, Statistique, Évaluation (SESE)

Etude réalisée par Didier Graff et Christine Jakse

N°ISBN : 978-2-11-186007-0

Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03

Internet : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>